

L'EXPRESS POLITIQUE



Présence remarquée

Le sénateur libéral Andrew Thompson, qui vient faire acte de présence à la Chambre haute environ une fois tous les deux ans — juste assez pour conserver son siège —, s'est montré cette semaine. Depuis que le Sénat a commencé à noter les présences, en juin 1990, M. Thompson a été vu à 12 séances sur 459, soit 2,6 % du total. Le salaire d'un sénateur est de 64 400 \$ par an, à quoi s'ajoute une indemnité non imposable de 10 100 \$; le sénateur ontarien a donc touché plus de 500 000 \$ en sept ans. De plus, M. Thompson a pu échapper aux sanctions financières qui punissent les absences répétées: il se fait porter malade depuis au moins 1987. Agé de 72 ans, le teint bronzé, il a marché d'un pas alerte cette semaine vers la Chambre haute sans répondre aux questions sur son assiduité. Son assistant a alors affirmé que le sénateur était trop occupé. Le sénateur a reconnu que, chaque hiver, il passe quatre mois au Mexique mais affirme que c'est pour sa santé et celle de sa femme, souffrante.

Bibliothèque Robert-Bourassa

Un an après la mort de celui qui fut premier ministre du Québec pendant 15 ans, la Ville d'Outremont a décidé de baptiser sa nouvelle bibliothèque municipale « Robert-Bourassa ». Les membres de la famille de M. Bourassa, qui sont tous résidents d'Outremont, ont accepté que cet hommage posthume lui soit rendu. L'édifice du 41, avenue Saint-Just, qui ouvrira ses portes d'ici quelques semaines, a été construit grâce à une subvention de deux millions accordée dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec élaboré sous le gouvernement Bourassa.

Clermont reste

Le mandat de Georges Clermont à la tête de la Société canadienne des postes a été renouvelé pour deux ans. Et pour s'acquitter de cette fonction, M. Clermont reçoit un salaire qui frôle les 400 000 \$. L'annonce a été faite hier par le bureau du ministre responsable de la poste, Alfonso Gagliano, et précisait que le mandat de M. Clermont courrait jusqu'au 30 septembre 1999.

Espoir pour l'amiante

Il y a peut-être une lueur d'espoir pour les ventes d'amiante québécois en France et en Europe. Le Québec a l'intention d'orienter le débat à un nouveau niveau, celui de la santé publique et de prouver que ce produit n'est pas dangereux, a révélé hier le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. « Notre prétention, et nous pensons pouvoir en faire la preuve scientifiquement, est que nous avons développé un nouveau produit et une nouvelle façon d'utiliser l'amiante, qui le rend inoffensif. Même les produits de substitution qui sont utilisés sont, pensons-nous, plus dangereux que l'amiante nouvelle manière », a dit M. Bouchard. L'amiante est interdit en France à la suite de l'adoption, en juillet 1996, d'un décret d'interdiction. D'autres pays européens menacent d'adopter la même attitude, alléguant que ce produit est dangereux pour la santé.

Appel refusé

La Cour suprême du Canada a refusé hier d'autoriser l'appel d'un général contre la Commission d'enquête sur la Somalie, aujourd'hui terminée. Le brigadier-général à la retraite Ernie Beno soutenait que le juge Gilles Lévesque, qui a présidé la commission d'enquête, avait fait montre de préjugés à son endroit. La commission avait nié tout parti pris, mais un juge de la Cour fédérale a donné raison au général Beno et ordonné au juge Lévesque de ne prendre part à aucune délibération concernant le général Beno. La Cour d'appel fédérale a renversé ce jugement, et le général Beno sollicitait l'autorisation d'interjeter appel de cette dernière décision en Cour suprême.

Le PLC a gardé son employé malgré l'enquête de la GRC

Les ministres Gagliano et Massé étaient également au courant des allégations sur la collecte de fonds

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement libéral a peiné pour une deuxième journée dans l'affaire des présumées méthodes douteuses de collecte de fonds, tentant d'expliquer pourquoi le parti a gardé à son service un de ses employés, au centre de l'enquête de la GRC, depuis le mois de mars.

Poursuivant sur leur lancée, les conservateurs ont talonné les ministres québécois de Jean Chrétien de même que le solliciteur général, Andy Scott, hier en chambre.

Avec les bloquistes, qui ont saisi la balle au bond, le barrage de questions aura permis d'apprendre que, en plus de Pierre Pettigrew, au moins deux autres ministres québécois étaient au courant de l'affaire dès le 5 mars, soit Marcel Massé et Alfonso Gagliano, le président de la campagne libérale au Québec.

« J'étais informé que M. Pettigrew avait demandé à la GRC de faire une enquête, mais je ne connaissais pas les individus ni où et comment (se seraient produits les faits sous enquête) », a prudemment expliqué le ministre Gagliano.

« J'ai avisé tous ceux qui organisaient pour le parti de ne pas se livrer à ce genre d'activités illégales », ajoute-t-il quand on lui

demande pourquoi le Parti libéral a gardé Pierre Corbeil jusqu'à la fin de la campagne, malgré les allégations et l'enquête de la GRC.

Selon le député conservateur André Bachand, celui qui a révélé l'affaire mercredi, le Parti libéral aurait contacté des entreprises en demandant des contributions financières en échange d'un traitement privilégié de demandes de subvention.

En l'absence du premier ministre, qui a fait de l'intégrité de son gouvernement l'objet de sa plus grande fierté durant la dernière campagne, ce sont ses ministres Pierre Pettigrew et Andy Scott qui ont essuyé le feu de l'opposition.

M. Pettigrew a confirmé avoir demandé à la GRC d'enquêter sur des allégations portées à ses oreilles en mars, mais il refuse d'en dire plus, soit sur les méthodes en question ou encore sur la provenance des allégations.

M. Pettigrew a toutefois échappé



Alfonso Gagliano

en chambre que cinq entreprises étaient impliquées dans cette affaire et se seraient fait demander des contributions allant de 5000 \$ à 25 000 \$.

Conservateurs et bloquistes, trop heureux de pouvoir taper sur le clou de l'intégrité du gouvernement Chrétien, se demandent comment il se fait que le solliciteur général n'a pas été mis au courant de l'histoire.

« Ce qui est bizarre, selon André Bachand, c'est qu'hier lorsque l'on a posé la question, tout le monde était bouche bée du côté du gouvernement, et on apprend aujourd'hui qu'il y a une enquête de la GRC et tout le monde était au courant.

« Qu'est-ce que le bureau du premier ministre a fait pour s'assurer que pendant l'enquête, pendant la campagne électorale, pendant qu'il y avait des levées de fonds, l'intégrité du gouvernement était entière ? » demande M. Bachand.

Le chef du Bloc, Gilles Duceppe s'est dit surpris d'apprendre que le solliciteur général n'est pas au courant de ce que « la moitié du cabi-

net semble savoir ». « Est-il bien sûr d'être le solliciteur général ? » a demandé M. Duceppe en chambre.

À la permanence du Parti libéral, à Montréal, le directeur général du parti au Québec, Michel Béliveau, a confirmé à La Presse avoir appris de la bouche du ministre Alfonso Gagliano qu'une enquête était en cours dans les jours suivant le 5 mars.

« M. Gagliano m'a bien spécifié d'aviser tous les travailleurs, ce que j'ai fait dans les jours suivants, très rapidement. J'ai rencontré tous nos travailleurs, en groupe ou en particulier », indique M. Béliveau en refusant d'en dire davantage sur ses démarches auprès de M. Corbeil, en particulier. « C'est une question de régie interne », se borne-t-il à répondre.

M. Corbeil, qui a toujours une boîte vocale active à la permanence du parti, n'était pas engagé pour faire des collectes de fonds, affirme M. Béliveau.

Michel Béliveau reconnaît toutefois que, en tant que coordonnateur, M. Corbeil pouvait participer à des activités de financement, contredisant ainsi ce qu'il affirmait à La Presse mercredi.

De plus, Pierre Corbeil a accompagné certains ministres durant des visites industrielles pendant la campagne, confirme M. Béliveau.

La souveraineté du Québec a détourné la mission économique de Bouchard

GILLES NORMAND
envoyé spécial, SOPHIA-ANTIPOLIS

La question de la souveraineté du Québec a détourné la mission économique de Lucien Bouchard dans l'intérêt public.

Le premier ministre en a fait le constat hier à Sophia-Antipolis, près de Nice, au moment de dresser le bilan de sa tournée, à laquelle ont participé trois ministres et une trentaine de gens d'affaires québécois, dont le PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, le PDG de Cascades, Bernard Lemaire, et le vice-président de Bombardier, André Bombardier.

M. Bouchard, qui a le premier abordé le dossier politique québécois en sortant de l'hôtel Matignon, lundi, retirant de sa poche une feuille de papier sur laquelle il avait noté la déclaration du président de la République, Jacques Chirac, l'assurant de l'accompagnement de la France sur le chemin que choisirait le Québec, s'est étonné de l'intérêt continu des médias pour cette question.

« Je ne comprends pas pourquoi on est toujours en train de parler de ces choses-là, actuellement, alors que nous faisons autre chose », a-t-il déclaré, cachant mal une certaine irritation.

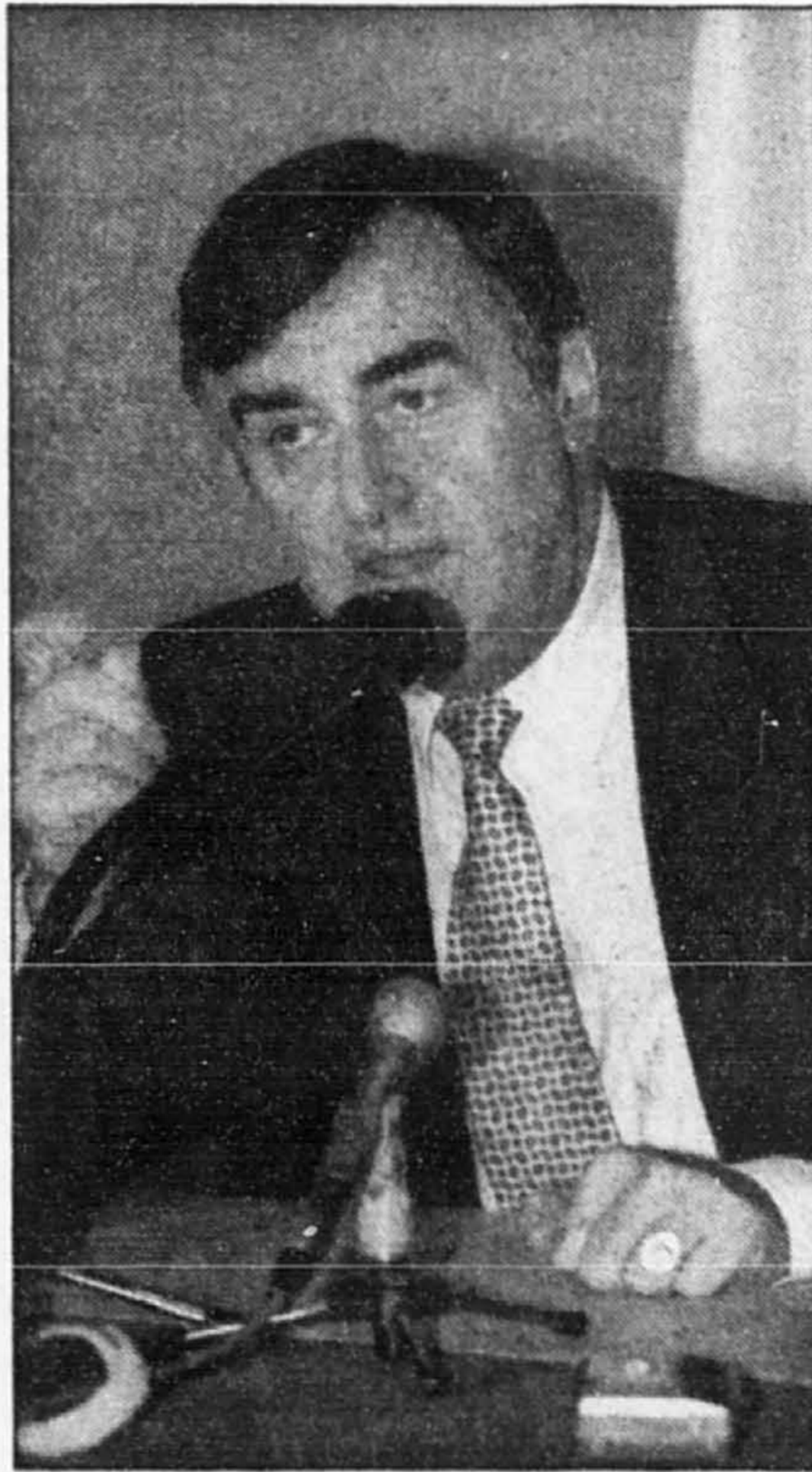
Toute la semaine, les journalistes qui suivent la tournée ont tenté de faire corroborer ou interpréter les propos du président, puis ceux du premier ministre Lionel Jospin, ce qui a relégué au second plan le volet économique de cette mission, décrite par Québec comme la plus importante jamais menée dans l'Hexagone.

Pourtant, en faisant son bilan, hier, le premier ministre Bouchard a abordé en tout premier lieu la question politique, en disant que « l'État français a indiqué, plus clairement que jamais, que la France accompagnera le Québec dans ses choix ».

« Politiquement, l'objectif québécois était de marquer la continuité et la qualité des rapports politiques avec les deux grandes familles françaises », a-t-il précisé, ajoutant que la délégation avait rencontré pas moins de dix des 24 membres du gouvernement français, ainsi que les principaux représentants de la classe politique française. « Chacune de ces rencontres a été l'occasion d'expressions renouvelées d'amitié et de solidarité envers le Québec », a-t-il souligné.

Mission économique il y avait néanmoins, avec la participation d'une centaine d'entreprises québécoises. M. Bouchard a bien précisé que l'intérêt ultime de cette mission était de créer des emplois au Québec, qui constitue pour les industriels français la porte d'entrée aux marchés nord-américains, et de soutenir les investisseurs québécois qui veulent faire des affaires en Europe, via la France.

Des alliances ont été conclues avec l'État d'abord, tandis qu'une trentaine d'accords ont été signés entre entreprises québécoises et françaises, le plus important étant celui contracté entre Hydro-Québec international et Gaz de France. Ce contrat crée la Multinationale de l'électricité et du gaz, société ayant



Lucien Bouchard a fait le bilan de sa mission en France hier, à Sophia-Antipolis, près de Nice.

pour mandat de développer des projets qui produiront de l'électricité thermique et des produits gaziers. Ce projet devrait créer au Québec 1000 emplois à plus ou moins longue échéance.

M. Bouchard a obtenu non seulement la visite au Québec, l'an prochain, du premier ministre français, Lionel Jospin, mais il s'est entendu avec le président du Conseil national du patronat français, Jean Gandois, pour qu'il dirige au Québec une grande mission économique formée de représentants de grandes entreprises et de PME françaises.

Le premier ministre s'est adressé à 500 décideurs français réunis à un déjeuner de la chambre de commerce de Paris, pour les convaincre de leur intérêt d'investir au Québec. Il a été très bien accueilli.

La mission Bouchard s'est terminée hier près de Nice, où plusieurs ententes ont été conclues dans le domaine des communications et de la culture.

Un accord important est notamment intervenu entre TVA et trois partenaires français, Canal+, Home Shopping Service et MTLV SA, qui permettront au télédiffuseur multiréalis de prendre place sur la scène internationale.

De l'impôt sans assurance-emploi?

Québec et Ottawa ont jusqu'au 15 novembre pour s'entendre sur les employés à pourboire

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même s'ils seront obligés, à compter du premier janvier, de payer de l'impôt sur leurs pourboires, les 150 000 travailleurs de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie pourraient faire provisoirement une croix sur leur droit de réclamer l'assurance-emploi si des négociations entre Québec et Ottawa n'aboutissent pas bientôt.

Devant le tollé que la législation sur les pourboires a soulevé dans l'industrie, le ministre Bernard Landry a en effet été obligé de faire marche arrière sur certains éléments techniques de la loi, jugée inapplicable par les restaurateurs et injuste par les employés. La législation obligeait au départ les travailleurs à remettre quotidiennement à leur employeur le fruit de leurs pourboires. Ce dernier aurait prélevé la part du fisc et remis le reste à l'employé.

Des négociations ont donc dû s'engager entre les deux paliers de gouvernement pour voir si les modifications effectuées par Québec étaient conformes à la loi sur l'assurance-emploi, afin d'y assujettir définitivement les employés à pourboire. C'est qu'à l'heure actuelle, les revenus de pourboire ne comptent pas dans le calcul des prestations d'assurance-emploi, ce qui évite à Ottawa de couvrir une main-d'œuvre souvent saisonnière, et dont le taux de roulement est très élevé.

Or ces pourparlers, en cours depuis plusieurs semaines, n'ont toujours pas abouti. Si les deux paliers de gouvernement n'en arrivent pas à une entente d'ici le 15 novembre, le ministre Landry aura deux options devant lui, a indiqué à La Presse une porte-parole de son cabinet: retarder la loi ou l'appliquer comme prévu à partir du premier janvier... sans que les travailleurs n'aient le droit à l'assurance-emploi.

Mais assurance-emploi ou pas, la loi du ministre Landry fait une belle unanimité dans le milieu de la restauration et de l'hôtellerie: tout le monde est contre. « La loi entraîne des efforts administratifs exagérés qui vont laisser place à toutes sortes de pratiques plus ou moins justifiables parce qu'on tripe de l'argent comptant », estime François Meunier, porte-parole de l'Association des restaurateurs du Québec.

Les employés, réunis sous la bannière de l'Association provinciale des professionnels et des travailleurs de l'industrie touristique, l'APPETIT, songent même à intenter un recours collectif contre les dispositions de la nouvelle loi. C'est qu'une législation adoptée en 1984 avait exactement les mêmes effets que la loi proposée par Bernard Landry... mais n'a jamais été appliquée.

« Si le gouvernement avait agi pour faire appliquer sa loi, les travailleurs de l'industrie auraient eu droit, depuis dix ans, à des avantages sociaux. Ce qu'ils n'ont pas eu puis, que le noyud de la loi n'a jamais été promulgué. Et maintenant, le ministère du Revenu leur court après pour leur faire payer de l'impôt », souligne Vincent Vaillancourt, le porte-parole de l'association.



Bernard Landry

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Un choix discutable

C'était bien mal connaître Jean Chrétien que d'imaginer qu'il allait résister à sa propension naturelle pour la provocation au moment de combler un poste vacant à la Cour suprême. Le problème, c'est qu'en s'accrochant à la prérogative que lui reconnaît la loi de nommer qui bon lui semble au plus haut tribunal du pays, il a raté deux belles occasions de raffermir la crédibilité d'une institution qui est un rouage fondamental de la démocratie au Canada.



Pierre Gravel

Ainsi, même sans y être tenu — pas plus qu'il ne l'est pour la nomination des lieutenants-gouverneurs — il aurait sans nul doute rendu un grand service à la Cour suprême en prenant l'initiative de solliciter formellement des avis d'organismes compétents avant d'arrêter son choix. Une telle consultation, qui n'aurait pas eu comme effet de remettre en cause son droit de décider en dernière instance, eût par contre été perçue comme une preuve d'ouverture face aux suggestions en ce

sens qui se sont multipliées, ces dernières années.

En se prêtant librement à cet exercice, M. Chrétien aurait pu démontrer non seulement qu'il a été sensible aux recommandations du Conseil canadien de la magistrature. Mais aussi qu'il voulait se conformer à l'esprit de l'accord de Charlottetown, pour lequel son parti a fait campagne, et qui prévoyait justement ce genre de démarche.

Cette préoccupation cherche à consolider l'image d'un tribunal totalement neutre et dont les membres ne devraient jamais pouvoir être soupçonnés d'avoir été nommés pour des raisons politiques ou à cause de leurs liens personnels avec le premier ministre. C'est devenu plus particulièrement opportun de réaffirmer ce qui aurait toujours dû aller de soi depuis qu'à la suite de l'adoption de la Charte des droits, la Cour suprême a de plus en plus souvent à se prononcer sur des causes touchant directement les gouvernements.

Si M. Chrétien s'était montré sensible à ces arguments, peut-être aurait-il évité la deuxième écueil — après l'absence de toute consultation — que représentait le choix du juge Bastarache. Il ne viendrait à l'esprit de personne, faut-il préciser, de mettre en doute l'expérience pertinente, la compétence reconnue, la rigueur intellectuelle, ni l'ouverture d'esprit de cet éminent juriste. Pas plus qu'à moins d'être animé par des considérations partisans, comme l'a été le critique réformiste en cette matière, on ne peut sérieusement lui reprocher d'avoir un jour été lié au meublé bureau d'avocats que Jean Chrétien.

Mais il est par ailleurs connu qu'au cours de sa carrière, ce brillant magistrat ne s'est pas contenté de pratiquer le droit. Il s'est également impliqué publiquement dans différentes causes, dont la défense des minorités linguistiques et, ce qui est plus compromettant encore, dans le camp du OUI, lors du référendum sur l'accord de Charlottetown qui lui paraissait la meilleure manière de combattre le « séparatisme ».

On ne peut pas exiger que les membres de cette Cour soient des extra-terrestres qui n'ont jamais eu d'opinion personnelle sur un sujet susceptible d'être soumis à leur attention. Mais, à quelques mois d'arbitrer un débat majeur opposant Ottawa et Québec sur la question de la souveraineté, le moins qu'on puisse dire, c'est que le militantisme passé du juge Bastarache ne contribuera en rien à rassurer ceux qui se préoccupent de l'apparence de neutralité que doit absolument avoir ce tribunal.

Sans égard à la valeur objective indiscutable de son candidat, si M. Chrétien avait été moins porté à provoquer inutilement ceux qui l'incitaient à la prudence, il aurait tenu compte du contexte et désigné quelqu'un d'autre dont la feuille de route ne contient nul élément pouvant laisser planer le moindre doute sur la totale objectivité de cette institution.

Les vertus de l'anonymat

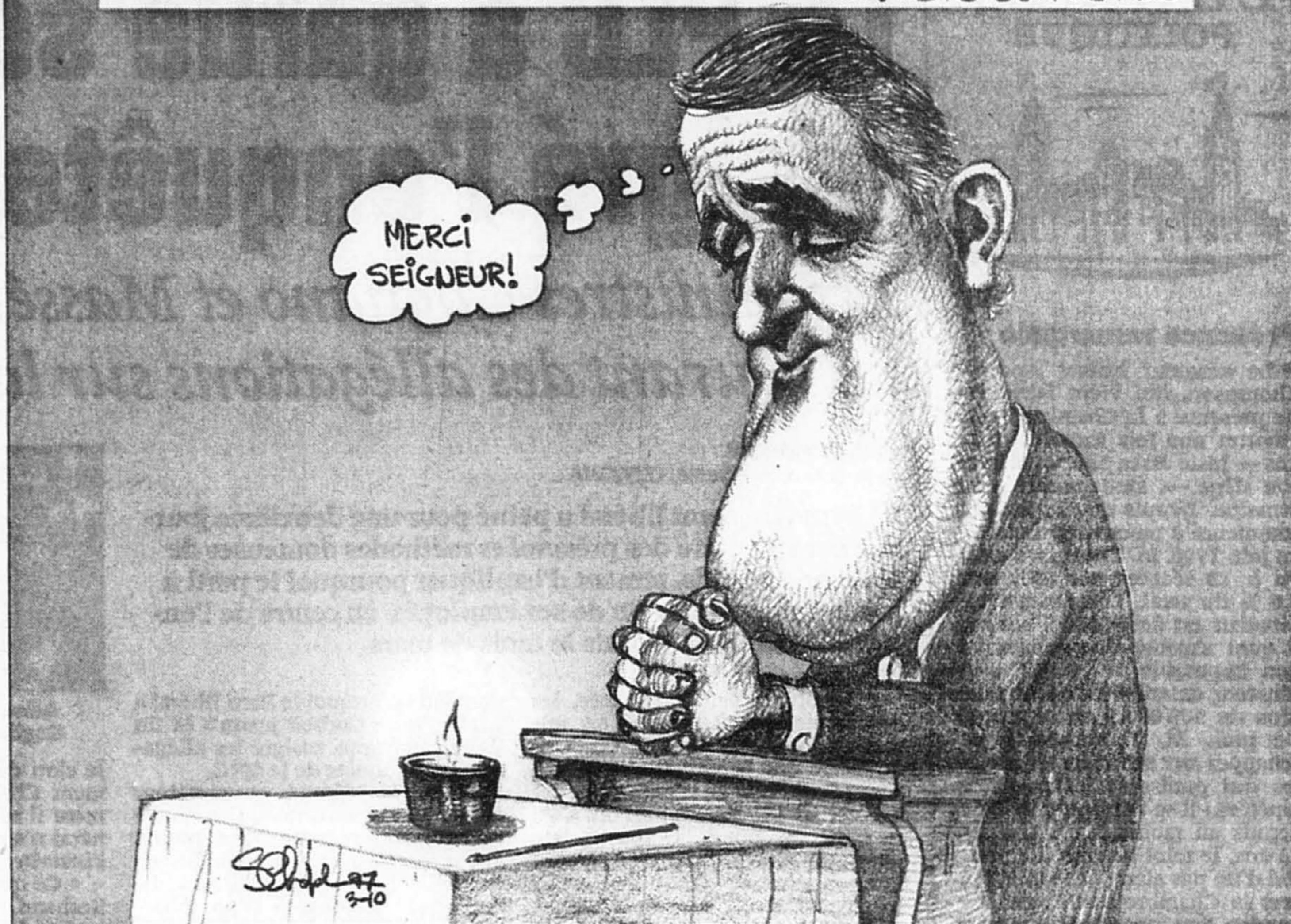
Dans le remaniement ministériel de la fin août, Mme Rita Dionne-Marsolais a échangé son portefeuille de ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce contre celui du Revenu. Ce déplacement a généralement été perçu comme une démotion. Le ministère du Revenu, terme et impopulaire, cantonne son ou sa titulaire dans un anonymat plus que relatif. Mme Dionne-Marsolais a cependant choisi de briser le mur de l'indifférence inhérent à sa fonction en annonçant une guerre contre les marchands qui, pour attirer la clientèle, proposent des « journées sans taxes ».

Mme Dionne-Marsolais sait que ces marchands ne sont pas des fraudeurs, et qu'ils paient eux-mêmes la TPS et la TVQ qu'ils n'exigent pas des consommateurs. Ou est donc le problème? Leur choix de mots, dit-elle, peut prêter à confusion et envoyer « le mauvais message » aux contribuables, en valorisant le fait de ne pas payer les taxes. Elle a donc l'intention de rendre illégale cette formulation accrocheuse pour plutôt imposer « toutes taxes comprises ».

Il n'y a aucune raison d'intervenir dans ce dossier qui ne pose pas de problème. Les gens ne sont pas des imbéciles. Ils savent parfaitement qu'on ne leur propose pas une fraude fiscale, mais un rabais.

L'idée que le ministère du Revenu puisse légiférer sur le sens des mots est un précédent qui a de quoi donner froid dans le dos. Mme Dionne-Marsolais n'est pas à la tête d'un bureau de propagande, ni ministre de la Rectitude fiscale. Le plus grand service que la ministre pourrait rendre à la collectivité, c'est d'accepter l'isolement et l'anonymat qu'impose sa fonction.

ODEUR DE SCANDALE À OTTAWA : LA GRC ENQUÊTE SUR LE PLC



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Adieu Chio !

Le jeudi 25 septembre, Edmondo Chiodini, le créateur de Pépinot et Capucine, de Bobinette et sa maisonnette, des décors des émissions *Tour de Terre* et *Bidule de Tarmacadam* pour ne nommer que celles-là, nous quittait dans la plus grande discrétion. Autant il pouvait être présent, enjoué et folichon face à ses proches, autant il pouvait être timide, discret et effacé face au public pour lequel il était d'une très grande générosité. Voici la lettre que je désire lui adresser à titre posthume :

Cher Chio,

Un homme comme toi ne peut pas partir de façon inaperçue. Un être à qui on doit tellement de choses, ne peut pas nous quitter sans qu'on prenne le temps de lui dire merci. Merci pour la magie que tu as semée en nous. Tu savais faire chanter la beauté, la fantaisie et la fraîcheur dans une parfaite harmonie. Avec toi, les formes et les couleurs devenaient poésie et ravissement autant pour notre oeil que pour notre coeur d'enfant.

Les réalisateurs, les comédiens, les animateurs, les décorateurs, les dessinateurs de costumes, les marionnettistes, les graphistes et les bricoleurs qui ont eu le bonheur de travailler avec toi me demandent d'être leur porte-parole et de t'exprimer notre reconnaissance et notre gratitude.



...et Capucine

Tu as été un maître pour nous tous et je n'hésite pas à dire : tu étais de la race des grands...

Si j'ai fait carrière auprès des jeunes, c'est grâce à toi et tu le sais. C'est toi qui m'as donné ce goût de créer pour les enfants.

Tu as su apporter aux émissions jeunesse toutes leurs lettres de noblesse. Tu m'as appris que travailler pour les petits n'était surtout pas un tremplin pour passer au rayon des grandes personnes et que les émissions pour enfants requièrent autant de soin et d'attention que les émissions pour adultes.

Mon cher Chio, je sais très bien que tu es toujours là et que tu vas continuer à semer la beauté et l'émerveillement en chacun de nous. Je sais également, puisque nous partageons la même foi, qu'un jour nous nous retrouverons, toi, notre ami Ambroise et les autres à nous tirer la pipe et à rire de bon coeur comme nous le faisons dans le temps.

Avec toute l'affection et la reconnaissance que je te portais,

Claude LAFORTUNE
Longueuil

Lettre ouverte à un chauffard et à des témoins indifférents

Jeudi matin 18 septembre, 7h40. Deux jeunes garçons d'environ douze ans traversent la 17^e avenue, à l'angle de la rue Villeray, en direction de l'école Joseph-François-Perreault. Au même moment, ils sont heurtés par une automobile.

Le conducteur immobilise sa voiture un peu plus loin, le temps d'ouvrir la portière, de poser un pied sur le sol et de regarder brièvement derrière lui. Les deux jeunes se relèvent d'eux-mêmes. Le conducteur hésite, puis referme la portière et s'en va.

Mon fils et son camarade entendent alors : « Encore des jeunes qui savent pas traverser une rue; ôtez-vous du chemin ». Ils repartent donc, dans une ambiance d'indifférence générale, vers leur école située à quelques minutes de là.

J'entends déjà vos excuses M. L'Infâme chauffard : « Je ne roulais pas vite... » Tordieu ! Si, à faible vitesse, vous êtes incapable de voir deux personnes, je frissonne à l'idée de ce que vous auriez pu faire à 80km/h ! « Y avaient l'air correct... » Pourtant, l'absence de plaies ouvertes ne signifie rien et vous avez tout bonnement pris une chance avec la vie de mon fils. « Je ne savais pas quoi faire, j'ai paniqué, je suis parti... » Ah ! Il vous faut des instructions, une procédure pour respecter autrui ?

Pas de problème, prenez note pour la prochaine fois (et vous aussi chauffards-fugueurs-en-puissance) : DEMEUREZ sur les lieux et APPELEZ le 9-1-1. Au mieux de votre connaissance et en toute bonne foi, portez secours. Une personne en état de choc peut sembler, pour un temps indéterminé, pendant quelques minutes ou plusieurs heures, ne pas être affectée par un impact. Et, l'adrénaline aidant, être insensibilisée à la douleur.

Et je dis aux témoins indifférents et impatientes de vaquer à leurs occupations : si vous êtes témoin d'un délit de fuite, de grâce, prenez au moins le numéro de plaque du véhicule et appelez le 9-1-1.

Autre chose, rassurez-vous : Vincent va bien. M. Claude Trudel, directeur-adjoint de l'école JFP, a veillé à ce qu'il soit examiné par les médecins et à ce que l'incident soit rapporté à la police. Mes sincères remerciements, M. Trudel.

Quant à vous, M. L'Infâme, continuez de prendre votre café et surtout, faites semblant que rien, absolument rien, n'est arrivé.

Isabelle LEFEBVRE
Montréal-Nord

La solution à nos problèmes financiers

■ Ce matin, j'ai entendu notre ministre des Finances, M. Bernard Landry, qui donnait une entrevue à la radio.

À une question d'un journaliste portant sur son retard à payer ses taxes municipales (à Montréal), il a affirmé qu'il était un bon citoyen puisque, en n'acquittant pas cette dette à temps, il permettait à la ville de lui charger des intérêts. Ce qui faisait des dollars de plus dans les coffres du trésor municipal. Ce n'est pas la première fois que j'entends M. Landry faire cette affirmation et je suis surprise qu'aucun économiste n'ait relevé ce qui suit : enfin, M. Landry a trouvé la solution à tous nos problèmes financiers.

En effet, voyons un peu, si nous agissons tous comme lui, en bon citoyen, ce qui surviendrait :

□ Nous payons nos taxes et nos impôts en retard; donc nous devons, plus tard, ajouter des intérêts qui gonflent les coffres de l'État, de nos villes, de nos commissions scolaires, etc ;

□ En conséquence, les gouvernements, fédéral, provincial, etc, les entreprises, les commerçants, retiennent les salaires des employés et les paient quand ils le peuvent, en ajoutant les intérêts naturellement : quelle abajaine pour tous les salariés ;

□ les citoyens font de même pour le paiement de l'hypothèque ou du loyer, les achats d'épicerie, de vêtements, de meubles, afin de pouvoir ajouter des intérêts lors des paiements;

□ et ceci fait boue de neige ; enfin, nous recueillons tous les fruits de cette géniale procédure.

Comment n'y a-t-on pas pensé avant ? Bienheureux journaliste qui nous a démontré à quel point notre ministre des Finances était ingénieux et savait gérer son budget familial. Nous n'avons plus à nous inquiéter ; les finances de la province sont entre bonnes mains.

Thérèse TRUDEL
Saint-Hubert

À la recherche du hockey perdu...

■ Comme je m'ennuie du hockey que nous offraient les Richard, Orr, Béliveau, Lafleur, Esposito !

Je suis incapable de m'habituer au hockey qu'on dit moderne. Pratiquer ce sport avec l'élégance et la dextérité d'un Béliveau est un art que l'on retrouve malheureusement presque exclusivement chez les Européens. Quand on essaie de me vendre un Lindros, quand les journalistes nous inondent de propos selon lesquels les joueurs d'aujourd'hui sont plus gros, mieux entraînés, mieux équipés et plus rapides qu'autrefois, je me dis : « Les gars, enlevez vos lunettes de 1970. » Il n'y a que deux choses qui comptent chez un athlète : le talent et le coeur.

Le jeu de hockey qu'on pratique présentement est dépourvu d'imagination, de créativité. Il faut sortir le disque de sa zone par le haut de la baie vitrée. Il faut, dès que le moment est venu, lancer la rondelle dans la zone adverse ou décocher un puissant tir frappé pour se libérer au plus vite de l'obligation de créer une pièce de jeu qui demande une souplesse d'imagination. Ensuite, on va gratter le long de la bande et, si on sort vainqueur de cette épreuve, on a accompli un grand jeu. On a gagné la bataille le long de la rampe ! Quel spectacle désolant !

Et quand je pense que nos « scribes » essaient de nous vendre à coups de mots recherchés les exploits banals de ces faux dieux, porte-étendards d'un sport qui pâlit au point où on doit utiliser toutes sortes de subterfuges pour lui donner une vitalité que les principaux acteurs n'arrivent pas à exprimer.

Nostalgie, me direz-vous ! Oui ! Surtout quand on a connu les vrais de vrais dédiés entièrement à leur art. Messieurs, continuez à donner à vos écrits ce fard qui fait que vous vantez la sardine comme si elle était du caviar. À part peut-être quelques critiques pour vous donner l'impression d'être objectifs.

Et vous, hockeyeurs, comparez votre talent à celui des vraies grandes vedettes. Profitez des largesses créées par les Américains qui ont fait de ce sport et des autres des distributrices de gros sous.

Yves DESLAURIERS
Lafontaine

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



Bernard Landry

Opinions

Beau petit projet de recherche

Les dirigeants de la STCUM devraient consulter des experts universitaires avant d'implanter de nouveaux types d'autobus

MAURICE AMIEL

L'auteur est professeur en design de l'environnement au département de design de l'UQAM.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article publié dans *La Presse* du 20 septembre dernier, concernant les plaintes émises par la clientèle montréalaise au sujet du nouveau format des autobus.

J'ai été frappé par la candeur avec laquelle une porte-parole de la STCUM admettait l'erreur d'avoir augmenté le nombre de places assises au détriment de l'espace pour voyager debout. Bravo ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire ; mais l'essai de prototypes avant la production et la mise en service du nouveau format d'autobus n'aurait-il pas été plus logique ?

J'ai aussi été frappé par la curieuse absence de réaction face aux modifications à impact social. Prenons par exemple l'élimination des sièges pour s'asseoir seul... Pas une remarque concernant ceci ou au sujet du seul siège de ce genre situé tout près du chauffeur et destiné probablement au chauffeur-collègue que l'on ramène chez lui !

Que dire des sièges disposés en face à face, à la manière du train ? Rien, sinon qu'il manque la table entre les sièges.

Que penser du siège où l'on s'assied le nez quasiment collé à la cloison du siège du chauffeur ? Pas grand-chose, sinon qu'il ne semble déranger personne peut-être parce

qu'il est justement le siège le plus privé du bus.

Et de l'apparente inutilité des carters couvrant les roues avant où il faut être plutôt jeune, et en pantalon, pour aller se percher la-dessus ? Pas plus de commentaires, peut-être parce que leur finalité, circonstanciellement reliée au plancher abaissé du bus, est de recevoir valises, gros paquets et poussettes d'enfants.

Se trouver nez à nez avec les piétons hors du bus, dont le plancher a été baissé relativement à la chaussée, ne semble étonner personne, pas plus que le fait d'avoir un deuxième niveau de passagers qui vous bernaient de leur sièges haut perchés.

Si le strapontin à trois places conçu pour laisser la place à une chaise roulante est une assez bonne trouvaille, encore faut-il avoir la force pour le baisser et le tenir à bout de bras pour s'y asseoir... Ce n'est certes pas conçu pour les petites natures !

L'absence de réactions de cette nature est remarquable ; peut-être qu'incertains sur la vraie nature de leurs malaises, les clients se sont exprimés plus énergiquement sur les modifications à impact physique les plus évidentes, comme la réduction des dégagements habituels pour circuler ou s'accrocher aux barres, ou la dénivellation de l'allée centrale vers l'arrière qui risque de changer le traditionnel « avancez en arrière » pour un « grimpez en arrière ». Si cela devait faire sourire certains, ce ne serait déjà pas si mal !



À la suite des nombreuses plaintes des usagers, on a déjà commencé à modifier les nouveaux autobus de la STCUM.

Enfin, mon expérience avec le nouveau format de bus est qu'il ne s'arrête pas plus brusquement que les anciens et qu'il y a souvent des gens debout, alors que plusieurs sièges doubles sont à moitié occupés... Syndrome du désir frustré d'intimité ou désir de se retrouver plus haut que les clients sur le trottoir ?

Je pense que cela vaudrait la peine que la

STCUM s'adresse à des consultants en psychologie sociale de l'environnement pour examiner les aspects plus sociaux de l'usage du nouveau format des autobus. Si ce n'est par conscience professionnelle, on pourrait au moins le faire par curiosité intellectuelle !

Beau petit projet de recherche pour le Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale de l'UQAM ?

Le Canada a besoin d'un plan C

Ce plan favoriserait la création d'une Constituante dotée de pouvoirs véritables

ALAIN-ROBERT NADEAU

L'auteur est avocat et candidat au grade de docteur en droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa.

Le renouvellement du fédéralisme canadien, et plus particulièrement la modification de la Constitution canadienne, pose un défi considérable. Aux difficultés politiques traditionnelles se sont ajoutées, aux cours des dernières années, des embûches juridiques quasi-insurmontables.

Alors qu'il n'y a pas si longtemps, l'objectif essentiel des propositions de modifications constitutionnelles consistait à « réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel dans l'honneur et l'enthousiasme », il faut désormais moduler cet objectif en fonction des réalités politiques actuelles. À la nécessité d'apporter une solution rapide à la question du Québec, il faut aussi tenir compte des aspirations des autres provinces et, surtout peut-être, des peuples autochtones.

L'impasse

Simplement exprimé, on pourrait affirmer que le défi actuel du président du Conseil Privé et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane Dion, consiste à faire du Québec une société distincte dans un Canada où toutes les provinces sont égales. La question qui se pose est celle de savoir si l'enchaînement du concept de la société distincte dans la Constitution canadienne — dans la mesure où l'acceptation de ce concept par les autres provinces résulterait d'une acceptation par le Québec d'une réforme du Sénat qui amoindrirait ses pouvoirs — constituerait véritablement un avantage pour le Québec ou pour le Canada. Nous en doutons.

Des embûches politiques et juridiques quasi-insurmontables jalonnent le parcours de M. Dion. D'abord, sur le plan politique, l'enchaînement du concept de la société distincte dans la Constitution ne peut se faire que par l'acceptation de compromis qui aurait pour effet d'éroder sa portée. Dans le contexte politique actuel, il est difficile d'imaginer que l'inclusion d'un concept de société distincte dans la Constitution canadienne puisse ne pas être exsangue. Et ce sans compter les difficultés inhérentes à la multiplication des intervenants aux discussions constitutionnelles, ainsi que des attentes de la population qui résultent de la pratique récente de consultation publique.

Sur le plan juridique, les modalités de modifications constitutionnelles sont très complexes. Aux modalités principales — dont la procédure du 7/50 — enchâssées dans la Constitution (voir les articles 38 à 49), viennent se greffer des modalités additionnelles instaurées tant par le Parlement que par certaines législatures provinciales. Au niveau fédéral, la Loi concernant les modifications constitutionnelles (L.C. 1996, c. 1)

a institué une sorte de « veto régional ». Désormais, aucune modification constitutionnelle ne peut se faire sans l'accord de chaque région du Canada.



Stéphane Dion

provinciale ne puisse adopter une résolution portant sur une modification constitutionnelle. Au Manitoba, le Règlement de l'Assemblée législative prévoit la tenue d'audiences publiques avant qu'une résolution ne puisse être considérée par celle-ci.

À notre avis, les cinq conditions « minimales traditionnelles » du Québec pour accepter une modification constitutionnelle — reconnaissance du Québec comme société distincte, participation à la nomination des juges à la Cour suprême du Canada, droit de veto en cas de modifications constitutionnelles, limitation du pouvoir de dépenser et accroissement des pouvoirs du Québec en matière d'immigration — peuvent tout aussi bien être résolues, dans une première étape du moins, à un niveau infra-constitutionnel.

À titre d'illustration, on peut mentionner les ententes administratives bilatérales et les interventions législatives du Parlement. Par ailleurs, faut-il absolument une modification constitutionnelle pour éviter que le Parlement n'envahisse — par son pouvoir de dépenser — le champ de compétences des provinces ? Pis encore, considérant les difficultés politiques et juridiques actuelles, l'importance accordée à l'enchaînement du concept de société distincte dans la Constitution canadienne nous apparaît injustifiée.

Société distincte

L'enchaînement du concept de la société distincte dans la Constitution canadienne, dans un préambule ou dans une clause interprétative, vise à reconnaître — plus précisément à faire reconnaître par les tribunaux — la spécificité du Québec. L'utilisation d'un concept polysémique tel société distincte vise essentiellement à s'assurer que les juges, qui interpréteront la Constitution, possèdent les instruments nécessaires pour donner un effet juridique à cette spécificité. L'utilisation d'un terme polysémique veut favoriser une interprétation constitutionnelle qui pourra évoluer dans le temps.

Cette conception repose sur le postulat fondamental que l'enchaînement du concept de société distincte contraindra les interprètes — les juges — à donner un effet au texte de la Constitution. Ce qui ne peut que favoriser le Québec. Ce postulat est un sophisme. Il minimise considérablement, croyons-nous, l'effet de la plus grande révolution politique que le Canada a connue avec l'enchaînement de la Charte canadienne des droits et li-

bertés en 1982 : le pouvoir d'appréciation conféré aux tribunaux.

Pouvoir d'appréciation

Après avoir considéré la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Déclaration canadienne des droits, un député du Parti progressiste-conservateur proposait l'adjonction d'un alinéa (e) [à l'article 2], de la Charte canadienne des droits et libertés à l'effet suivant : « protection contre toute intervention abusive dans les domaines de la vie privée, de la famille, du domicile, de la correspondance et de la jouissance du droit à la propriété ».

Le 22 janvier 1981, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada relativement au Projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté La Reine concernant la Constitution du Canada rejetait la proposition d'amendement émanant du Parti progressiste-conservateur d'inclure le concept du droit à la vie privée dans la Charte canadienne des droits et libertés. Répondant au député conservateur, un co-président du Comité mixte spécial, Monsieur Jean Lapierre, affirmait : « Pour ce qui est du droit à la vie privée, actuellement, c'est un principe assez vague et je ne sais pas si M. Crombie — je sais qu'il a fait beaucoup de recherches à la bibliothèque — a trouvé une définition formelle à la vie privée ; mais, à ma connaissance et dans les notions de droit actuel, c'est un principe un peu vague et mal défini. Pour cette raison, on pourrait se demander qu'elle interprétation les tribunaux pourraient en avoir ».

Or, moins de deux ans après l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés, dans l'arrêt *Hunter c. Southam* (1984) — malgré la volonté expresse du Constituant de ne pas inclure le droit à la vie privée —, la Cour suprême du Canada a conclu que, à l'instar du Bill of Rights américain, la Charte canadienne des droits et libertés protégeait le droit à la vie privée.

Il est utile à ce point de rappeler un principe fondamental d'interprétation des lois à l'effet que — par fiction juridique — l'interprète d'une disposition législative doit rechercher la volonté du législateur. Dans le cas de l'interprétation des lois constitutionnelles, ce principe doit cependant céder la place à une interprétation large et généreuse qui commande parfois que l'on s'écarte d'éléments qui auraient pour effet de fixer l'interprétation constitutionnelle dans le temps.

Alors que dans l'arrêt *Québec c. Protestant School Boards* (1984), la Cour suprême a jugé qu'il fallait considérer l'intention du Constituant exprimé dans les procès-verbaux du Comité mixte spécial, elle a refusé, dans l'arrêt *Renvoi sur la Motor Vehicle Act* (1985), de donner plein effet à la volonté du Constituant. Trois ans plus tard, dans l'arrêt *Société des Acadiens* (1988), la Cour suprême du Canada a jugé que le droit d'employer le français ou l'anglais devant les tribunaux — garantie enchâssée à l'article 19 de la Charte canadienne des droits et libertés — ne garantissait pas au justiciable le droit d'être compris dans la langue qu'il a choisi d'utiliser !

Ce qu'il faut retenir de ces exemples, ce n'est pas tant la discrétion des juges dans l'appréciation des questions qui leur sont soumises que l'importance fondamentale que ceux-ci accorderont au contexte social et politique dans l'appréciation des garanties constitutionnelles. L'appréciation des garanties constitutionnelles n'est pas assujettie à une simple analyse textuelle de la Constitution.

L'étapisme constitutionnel

Nous évoquons la possibilité de remédier à certaine insatisfaction des provinces en recourant — dans une première étape — à des mécanismes infra-constitutionnels. Les ententes administratives entre le Parlement et les législatures provinciales en sont un exemple. Les interventions législatives du Parlement en sont un autre.

Il est manifeste que certaines lois du parlement ou des législatures provinciales, bien que non constitutionnalisées, jouissent d'un statut particulier en ce sens qu'elles ont été placées au-dessus de l'ensemble des textes législatifs. Parmi celles-ci, il faut souligner, au fédéral, la Déclaration canadienne des droits, la Loi canadienne des droits de la personne et, en partie du moins, la Loi sur les langues officielles. Au Québec, on peut signaler la Charte des droits et libertés de la personne et la Charte de la langue française.

Bien que ces lois ne soient pas de nature constitutionnelle, elles jouissent d'un caractère fondamental qui a fait dire à certains qu'il s'agit de « lois quasi-constitutionnelles ». La distinction fondamentale entre la Charte canadienne des droits et libertés et une autre loi fondamentale (dite « quasi-constitutionnelle ») réside dans le fait que son auteur peut la modifier par une simple loi. Voilà pour la considération juridique. Au plan politique toutefois, les distinctions s'estompent. On n'a pas à penser à la réaction publique si l'Assemblée nationale décidait d'abroger les li-

bertés fondamentales dans la Charte québécoise. (...)

Le gouvernement fédéral a su utiliser à bon escient ces instruments. La signature d'ententes administratives bilatérales, la résolution de la Chambre des communes relativement à la société distincte et, surtout, l'adoption de la Loi concernant les modifications constitutionnelles — laquelle a créé des droits de veto régionaux — constituent des pas dans cette direction.

À notre avis — considérant les difficultés politiques et juridiques actuelles et considérant la nécessité d'agir avec célérité en ce qui concerne la question québécoise —, l'adoption d'une loi fondamentale par le Parlement, qui prescrirait expressément que le Québec constitue une société distincte, serait le moyen le plus rapide et le plus efficace d'assurer la reconnaissance politique de ce principe. L'adoption de ce concept dans la culture politique canadienne favoriserait sans doute, l'écoulement du temps aidant, la consécration constitutionnelle éventuelle de la société distincte.

Il est manifeste que la prochaine étape déterminante est l'élection générale au Québec. Les déclarations de principes — on l'a vu déjà — ne peuvent suffire à satisfaire les attentes d'une proportion importante de la population québécoise. Il faut non seulement colmater les fissures du grand bateau canadien, mais il faut aussi décider s'il ne serait pas souhaitable d'en changer la structure afin qu'il puisse voguer allègrement sur les eaux tumultueuses du XXI^e siècle.

Évoquer l'enchaînement de la société distincte dans la Constitution canadienne signifie nécessairement la considération de la modification de la structure du Sénat. La modification de la structure du Sénat évoque aussi, à notre avis, la modification de la structure du système politique canadien. Ces modifications soulèvent des questions beaucoup plus fondamentales. Les Canadiens veulent-ils conserver le mode de représentation électoral actuel ou ne serait-il pas plus enclin à adopter un mode de représentation proportionnel ? Veulent-ils conserver la monarchie ?

C'est pourquoi nous estimons que la complexité de ces questions nécessite la mise sur pied, d'une Constituante — composée de représentants de chaque juridiction et des peuples autochtones. Bien qu'elle puisse consulter la population (il faut toutefois éviter de répéter l'exercice de la Commission Spicer) afin de remédier aux difficultés politiques et juridiques, le seul et unique mandat de la Constituante serait non pas de faire rapport mais de modifier la Constitution canadienne. Dans l'intervalle, le recours aux moyens infra-constitutionnels pourrait contribuer à éviter l'éclatement du Canada.

Au fond, le plan C, c'est la création d'une Constituante dotée de pouvoirs véritables. Le plan C, c'est aussi l'établissement des problèmes juridiques et politiques actuels par l'adoption de lois fondamentales. Le plan C, finalement, c'est le plan pour le CANADA.

Arts et spectacles

Musique : l'ADISQ réclame une hausse des quotas

SUZANNE COLPRON

Le débat sur les quotas de musique canadienne imposés aux radiodiffuseurs menace de reprendre, à la veille des audiences du CRTC sur l'examen des politiques relatives à la radio privée au Canada.

Dans son mémoire, déposé devant le CRTC, cette semaine, l'ADISQ (l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo) réclame, en effet, une augmentation substantielle des quotas en vigueur.

Ceux-ci passeraient, selon les vœux de l'ADISQ, de 30 à 40 % immédiatement, pour atteindre 50 % dans dix ans, à raison d'une augmentation de 1 % par année.

En ce qui a trait aux quotas de 65 % de musique vocale francophone imposés aux stations francophones, l'ADISQ propose de les maintenir, mais de faire en sorte qu'ils soient appliqués plus rigoureusement par les radiodiffuseurs. Actuellement, ce n'est un secret pour personne, les stations de radio ont tendance à faire jouer des chansons françaises à des heures de faible écoute, le soir ou la nuit, pour remplir leurs quotas.

Or, selon Robert Pilon, le vice-président aux affaires publiques de l'ADISQ, le règlement du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) oblige les radiodiffuseurs francophones à répartir raisonnablement

les chansons françaises durant chaque journée de radiodiffusion. Mais, dans les faits, tout le monde sait que l'organisme fédéral ferme les yeux sur les pratiques du milieu.

Pire : l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) demande au CRTC, dans son mémoire déposé mardi, d'abaisser de 65 % à 55 % les quotas de chansons francophones imposés aux stations de radio francophones dans les marchés de Montréal et d'Ottawa-Hull, pour tenir compte de la concurrence et de la tendance de l'auditoire à se tourner vers les stations anglophones.

Concrètement, ce que l'ACR veut, c'est que le CRTC adopte une mesure d'exception pour ces deux marchés.

L'ADISQ, bien sûr, s'y oppose catégoriquement, de même que l'Union des artistes (UDA) et la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ), qui ont aussi déposé des mémoires devant le CRTC, en vue des audiences de décembre. Ces deux organismes réclament, tout comme l'ADISQ, le maintien

et le respect des quotas de 65 % de chansons francophones imposés aux radiodiffuseurs francophones.

« Le milieu est très mécontent de la demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs », a fait savoir Robert Pilon, de l'ADISQ.

Céline : pas « canadienne »

Par ailleurs, un autre problème que devrait aborder le CRTC au cours de ces audiences sur la radio porte sur les critères déterminant le contenu canadien d'un disque ou d'une chanson.

Céline Dion est devenue le principal symbole du Québec et du Canada partout à travers le monde. Pourtant, pour les autorités fédérales, les disques de Céline Dion ne sont pas considérés comme des oeuvres canadiennes parce qu'ils ne répondent pas aux critères de contenu canadien.

« C'est assez ironique que l'oeuvre de la plus grosse vedette canadienne qu'on ait jamais eue ne soit pas considérée canadienne aux yeux du CRTC », lance Michel Arpin, vice-président à la planification chez Radiomutuel.

Cette situation paradoxale s'explique par la méthode de calcul qu'impose le CRTC pour définir la nationalité d'une chanson. Depuis 1972, un disque, pour se qualifier, doit remplir au moins deux des quatre conditions suivantes :

1 — la musique doit avoir été composée par un Canadien ;

2 — le producteur ou la maison de production doit être canadien ;

3 — l'artiste doit être canadien ;

4 — les paroles doivent avoir été écrites par un Canadien.

Par exemple, le disque *D'eux*, enregistré à Paris, ne remplit qu'une de ces quatre conditions. Céline Dion est canadienne, mais la musique et les paroles sont signés Jean-Jacques Goldman. Les chansons de cet album sont donc considérées comme étrangères par le CRTC.

Même chose pour les chansons des albums en anglais de Céline. Sur son dernier disque, *Falling into you*, seulement trois chansons, dont la musique a été composée par le Canadien Aldo Nova, répondent aux critères. Or, ces trois chansons ne jouent pas actuellement à la radio pour des raisons de marketing et de mise en marché.

Cela dit, le phénomène n'est pas nouveau. Déjà, en 1992, Brian Adams s'est insurgé contre ce système qui faisait que ses chansons enregistrées sur *Waking up the Neighbours* ne respectaient pas les normes de contenu canadien aux fins de la radiodiffusion.

Le plus étonnant, c'est que les radiodiffuseurs ne se soient pas élevés contre une mesure bureaucratique qui, sous prétexte de défendre les intérêts des auteurs, pénalise les interprètes.

« On fait quand même jouer les disques de Céline Dion, fait remar-

quer Guy Brouillard, le directeur musical de CKOI FM. Ce serait bien difficile de passer à côté de ce temps-ci. »

Selon Jean Lamothe, le directeur de la promotion, du marketing et de la mise en marché chez Sony (la maison de disques de Céline), les critères du CRTC n'empêchent pas la star de connaître du succès. « Mais, souligne-t-il, cela oblige les stations anglophones du Canada à faire jouer davantage de chansons canadiennes. »

Roger Laurendeau, le directeur musical de Cité rock-détente, rappelle que d'autres artistes ont subi le même sort.

« De plus en plus de chanteurs d'ici enregistrent en France », rappelle-t-il.

Résultat : les directeurs musicaux des stations anglophones choisissent de préférence les chansons dites « canadiennes » aux autres. Les stations francophones, elles, pigent davantage dans les disques en français. Car si elles doivent respecter les quotas de 30 % de chansons canadiennes imposés à tous les radiodiffuseurs canadiens, elles doivent aussi diffuser 65 % de chansons francophones.

« Ça fait des années que l'industrie de la musique et l'industrie de la radio cherchent une solution à ce problème-là », dit Michel Arpin.

Un Cid avec un coeur de kid

RAYMOND BERNATCHEZ

Bouleversant toutes les conventions théâtrales, le metteur en scène Serge Denoncourt a offert mercredi soir au public qui assistait à la première du *Cid*, au Théâtre Denise-Pelletier, un *Cid* vêtu de cuir souple et riche, comme un motard de bonne famille, et doté d'un véritable coeur de rocker.

Il fallait plus que de l'audace pour jouer l'oeuvre magistrale de la dramaturgie française dans le contexte d'une scène dépourvue, à peine meublée du côté cour de trois colossales colonnes (une classique, l'autre rappelant celles qui soutiennent la voûte d'un siège social bancaire contemporain et la troisième un pilier de ciment du Métro de Montréal), devant des créations picturales de Louise Campeau proches parentes des calligraphies de Marcel Barbeau et de la toile *Le Mandarin*, de Marcelle Ferron.

Pour ce qui est du reste, Denoncourt nous a tout bonnement proposé une scène dégagee, plongée dans une perpétuelle pénombre, avec des projecteurs apparents en coulisse et des pinceaux de lumière se frayant faiblement, dans une sorte de perpétuel brouillard, un chemin vers les acteurs. La musique originale de Michel Smith, puissante et envahissante dans l'environnement « surround » de la vieille salle ennoblie, contribuait à la confrontation des codes du langage visuel de notre siècle avec ceux de la syntaxe dramatique d'un siècle qui fut, pour la France, le plus grand.

Le cuir souple qui vêt Rodrigue, entre de fait dans la confection des costumes de tous les comédiens. Brillamment créés par Luc Béliand, ils évoquent par la coupe et l'insertion de tissus riches et soyeux, la cour du roi d'Espagne, au 17^e siècle, alors que leur design s'inspire de ceux achetés à prix d'or dans les boutiques spécialisées fréquentées par les riches propriétaires de Harley Davidson.

Les signes sont clairs. Ces personnages-là : Don Diègue, le comte de Gormas, Don Fernand, Don Sanche, Don Rodrigue, Chimène, Dona Urrique, font partie d'une seule et même bande au sein de laquelle survient une querelle. Il y aura règlement de comptes et du sang versé. C'est le « parrain », le roi Don Fernand, qui agira en tant qu'arbitre pour imposer les conditions de la pacification.

À l'origine de la confrontation, il y a un comte de Gormas dans la force de l'âge (comte dont le nom est d'ailleurs écrit en toutes lettres dans le dos de son costume de cuir), qui giflé un vieillard, Don



Patrice Godin (Rodrigue) et Céline Bonnier (Chimène) dans *Le Cid* présenté au Théâtre Denise-Pelletier.

Diègue. Incapable de venger l'affront, Don Diègue fait appel pour cela à son fils, Rodrigue (qui deviendra le *Cid*). Or, le comte de Gormas est le père de la bien-aimée de Rodrigue. Pour venger l'honneur de son père, Rodrigue affronte le comte de Gormas, le tue et s'aliène sa fiancée, Chimène, qui, pour satisfaire aux lois de l'honneur, exige à son tour la mise à mort de Rodrigue qu'elle aime pourtant plus que tout.

Nous disions donc que le metteur en scène Serge Denoncourt a chamboulé les règles du genre en montant *Le Cid* ainsi. Mais, de vous à moi, dans le contexte fort particulier du Théâtre Denise-Pelletier, Serge Denoncourt était pleinement justifié de revoir *Le Cid* de cette manière et d'offrir au public étudiant, qui fréquente majoritairement cette salle, une oeuvre dépoussiérée s'inscrivant davantage dans les préoccupations du jour. Voilà qui permettra sans doute à des centaines d'adolescents de pénétrer avec plus d'aisance dans l'univers cornélien et d'apprécier surtout, à la faveur d'une écoute sympathique, la précision des vers et le génie de Pierre Corneille.

De la distribution, je n'ai somme toute que des bons mots à dire. Patrice Godin a été fort peu « classique » en Rodrigue et semblait — comme Céline Bonnier — parti-

culièrement tendu au soir de la première. Mais ces deux comédiens ont dans l'ensemble honorablement tiré leur épingle du jeu auprès d'Aubert Pallascio, Pierre Chagnon, Daniel Gadouas et Monique Spaziani, pour ne nommer que ceux-là. Dans une phrase distincte, j'ajoute un nom à la liste, celui d'Annick Bergeron, qui fut plus qu'éblouissante en Infante d'Espagne. Annick Bergeron est, à mon avis, l'une de nos plus grandes tragédiennes. La perfection de son phrasé, la musicalité de sa voix, la souplesse de jeu qui est la sienne et qui lui permet de transmettre les plus belles émotions à une salle entière en s'exprimant en vers, doivent être soulignées une fois de plus.

Coproduite par le Théâtre Denise-Pelletier et le Théâtre français du Centre national des Arts d'Ottawa. Le Cid, de Pierre Corneille, est joué jusqu'au 18 octobre (jusqu'au 24 octobre pour ce qui est des matinées scolaires) au Théâtre Denise-Pelletier (4353 rue Sainte-Catherine Est, à Montréal). La distribution est composée d'Annick Bergeron, Jean-François Blanchard, Céline Bonnier, Pierre Chagnon, Daniel Gadouas, Patrice Godin, Han Masson, Aubert Pallascio, Marcel Pomerle, Gabriel Sabourin et Monique Spaziani. Mise en scène : Serge Denoncourt ; décor : Louise Campeau ; costumes : Luc Béliand ; éclairages : Michel Beaulieu.

Alain Stanké met la main sur le colonel Khadafi...

MARIO ROY

Alain Stanké réalise un « coup » comparable à celui qu'il avait réussi, en 1978, en mettant la main sur les droits des *Mémoires* de Richard Nixon : l'éditeur publiera en effet un ouvrage de Mu'ammal al Khadafi, 55 ans, chef de l'État lybien et reconnu pour avoir été l'un des importants commanditaires du terrorisme international au cours du dernier quart de siècle.

Les Éditions internationales Alain Stanké publieront en décembre, notamment aux États-Unis, le livre en anglais sous le titre de *Escape to Hell*. Au Québec, il sortira en français en janvier sous le titre de *Escapade en enfer*. « Et je me rends à la Foire du livre de Francfort, dès le 15 octobre, pour vendre les droits de traduction en d'autres langues », ajoute Alain Stanké.

Khadafi a évidemment écrit le livre en arabe et il a ensuite été

traduit en anglais et en français « par deux ou trois spécialistes », raconte l'éditeur, « mais la version française a cependant besoin d'être peaufinée ». L'ouvrage — un mélange d'essais politiques, de contes moraux (!) et de nouvelles — sera préfacé par Pierre Salinger, journaliste, auteur et ex-attaché de presse de John Kennedy ; c'est lui qui assurera la « promotion » du livre aux États-Unis, puisque l'auteur ne pourra s'y rendre...

D'autre part, c'est le dessinateur André Pijet, bien connu des lecteurs de *La Presse*, qui a réalisé l'illustration placée en une de couverture.

Rappelons que la maison Stanké vient de joindre le groupe Quebecor, de sorte qu'aux États-Unis, le livre sera imprimé sur les presses que possède l'empire chez nos voisins du Sud. L'ordre de grandeur des tirages n'a pas encore été déterminé.

Fini, Cabaret Coconuts !

SONIA SARFATI

Malgré une tentative de *lifing* réalisée après avoir été échaudé... ou plutôt ébouillanté par les critiques, le spectacle *Cabaret Coconuts*, qui était présenté au Cabaret du Casino de Montréal depuis le 3 septembre, a quitté l'affiche hier, remplacé par le spectacle de Claude Dubois.

La Presse a appris que la belle salle du Casino accueillera par la suite, selon toute vraisemblance, la production *Fous du rock'n roll*. Cette revue musicale composée de chansons rétro fait un malheur depuis sa création en 1991 à Saint-Donat : elle a attiré plus de 200 000 personnes, un peu partout en province.

Le pivot publicitaire du *Cabaret Coconuts*, mis en scène par Alfredo Arias, était le fait que la revue avait été créée à la demande de la princesse Caroline de Monaco. Une chose est certaine : le produit présenté aux spectateurs du Cabaret n'avait rien de princier.

Quelques jours après la publication et la diffusion des critiques, une opération de « remise en forme » avait été mise en train par les producteurs. Sans résultat, semble-t-il : dans un communiqué émis hier, Loto-Québec (qui chapeaute les activités du Casino de Montréal) a fait savoir que les représentations de *Cabaret Coconuts*, prévues jusqu'au 26 octobre, étaient annulées.

« Cet état de fait découle de la décision du producteur, Productions Sine Fines inc., de cesser les

représentations et ce, même si la Société des casinos du Québec s'est acquittée de toutes ses obligations contractuelles jusqu'à ce jour », peut-on lire dans le communiqué.

On dit mal comprendre l'attitude des responsables du spectacle « compte tenu du fait qu'à ce jour, l'ensemble des coûts de production des spectacles antérieurs et de plusieurs autres à venir ont été payés en totalité ». À cause de cette rupture de contrat, la Société des casinos du Québec intentera « les procédures appropriées dans les plus brefs délais ».

Il a été impossible hier de rejoindre la direction de l'information de Loto-Québec pour en apprendre davantage sur les procédures en question.

Toutefois, la direction du Casino a, d'une part, tenu à assurer les personnes qui ont acheté des billets qu'elles seront remboursées (sur place ou aux comptoirs Admission). Elle a d'autre part fait savoir que les détenteurs de billets pour les représentations qui devaient avoir lieu jusqu'à dimanche recevront, en plus du remboursement, un billet pour le spectacle de Claude Dubois.

Quant aux personnes qui possèdent un billet gratuit (obtenu par voie de promotion), elles pourront l'échanger au cours des prochains jours contre une place pour un des spectacles qui seront présentés ultérieurement au Cabaret.

Les causeries InfiniT

www.infnit.net

Ce soir 20h00, venez «causer» en direct sur le site web InfiniT avec Eric Lapointe

InfiniT
la communauté virtuelle

Un remarque délires

MANON RICHARD
collaboration spéciale

Irène Stamou et Roger Sinha font partie de cette génération de créateurs dont les oeuvres mélangent savamment leurs origines culturelles aux élans de la danse contemporaine. Signe des temps, cette année, les deux chorégraphes font leur première apparition sur la scène du Festival international de nouvelle danse.

Jusqu'à demain, la jeune chorégraphe d'origine grecque nous présente deux solos de son cru. Un nouveau, *Ravished by the Break of Dawn*, et *Corpus Delirium*, une pièce créée en 1994 qui a déjà fait un hit en salle et dans les Maisons de la culture.

Le « délires du corps » à la manière de la chorégraphe traite de l'identité, un thème quasi inépuisable, surtout quand on lui appose deux cultures, celle de notre terre

natale et celle de notre terre d'adoption. Sous les quelques faisceaux de lumière qui campent le décor, la danseuse, vêtue d'une longue tunique, nous offre sa quête.

Vulnérable, presque fragile, elle se cambre, s'étire et bascule la tête vers l'arrière pour mieux jouir du flot de lumière qui embrasse son corps. Elle frémit, invoque, change de cap, puis tourne, tourne sans fin, comme une prêtresse en quête d'un rituel salvateur. Elle tisse une gestuelle finement ouvragée, poétique. Son corps vibre comme autant de cordes sensibles. Les sensations ; la douleur, la tristesse ou l'angoisse filtrent à travers chacun de ses muscles exaltés par les sonorités helléniques qui remplissent cet univers.

Ce remarquable délires tient sa réussite de l'intensité et de l'intégrité de la danseuse, des qualités qui ne mentent pas. Sachant cela, on ne s'étonne pas que la chorégraphe ait voulu travailler avec Ken Roy pour créer le deuxième solo au programme.

Ravished by the Break of Dawn donne l'impression d'être le pen-

dant masculin de *Corpus Delirium*. Sur la scène sobriement habillée par la lumière, le solo débute presque de la même manière. Le danseur respire longuement, profondément. Son torse s'étire et sa tête bascule vers la lumière. Puis, son corps tout entier vibre aux accords d'un violoncelle comme s'il en était devenu l'archet.

À l'instar de la chorégraphe et danseuse, Roy est aussi complètement habité par un tumulte intérieur que l'on retrace dans le mouvement et plus particulièrement dans le glissement de chacun des muscles mis à nu. Dans cette quête personnelle, presque spirituelle, le danseur se débat avec ses démons. Il cherche la lumière comme d'autres une terre d'asile. Pour vivre. Enfin.

Un mot en terminant sur le premier spectacle de la Portugaise,

Vera Mantero. Un délice. *La Chute d'un ego* n'a pas grand-chose à voir avec la danse ; la chorégraphe nous avait d'ailleurs prévus. Mais cette fresque surréaliste, pour six danseurs, est remplie d'ingéniosité, d'humour et de cynisme. Elle décèle toutes les valeurs qui polissent nos savantes architectures sociales. Cette tour de Babel nous rappelle que le veau d'or est toujours debout. Mantero présentera à Tangente, le 7 octobre, un autre spectacle, un solo cette fois.

Métaspora Danse. Corpus Delirium. Chorégraphe et interprète : Irène Stamou. Musique : Pierre Tanguay. Éclairages : Lucie Bazzo.

Ravished by the Break of Dawn. Chorégraphe Irène Stamou. Interprète : Ken Roy. Musique : Walter Hus. Éclairages : Lucie Bazzo. Ce soir et demain à l'Espace Tangente, 17 h 30.

Festival International de Nouvelle Danse

AUJOURD'HUI

- 12 h 00
 - DANSE MIDI (gratuit) Manon Olligny, Jorge Sandoval, Jean-Pierre Mondor, Emmanuel Joutte et Ève Lalonde (Canada) Complexe Desjardins
 - 17 h 30
 - MÉTASPORA DANSE chorégraphe: Irène Stamou (Canada) Tangente
 - 19 h 00
 - COMPANHIA REAL chorégraphe: Joao Fiadeiro (Portugal) Salle Beverley Webster Rolph du Musée d'art contemporain
 - 20 h 30
 - O VERTIGO chorégraphe: Ginette Laurin (Canada) Théâtre Maisonneuve
- Tangente: 840, Cherrier Est

GUIDE HORAIRES CINÉPLEX ODEON

Lundi au Vendredi • Sam. Dim. & jours fériés
● MATINÉES À \$500 ● MATINÉES À \$650
toutes représentations avant 18h00 dans certains cinémas
pour informations, appelez 849-4242 de 1h00 à 21h30

ATWATER PV Place Alex-Noyes-935-4746 U TURM (v.o. anglaise) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15 WISHMASTER (v.o. anglaise) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 8 oct: 1:30-3:55-9:30	BERRI PV 1280, rue St-Denis-782-2115 JOUER AVEC LA MORT (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 AU BORD DU DÉSASTRE (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	BOUCHERVILLE PV Motoriste 20, sortie Boul. Mortagne-449-4404 JOUER AVEC LA MORT (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 AU BORD DU DÉSASTRE (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	COMPLEXE DESJARDINS PV 1280, rue St-Denis-782-2115 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 POT AUX ROSES (BL) (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	CÔTE-DES-NEIGES PV 6700, Côte-des-Neiges-344-1081 GAME (TH) (v.o. anglaise) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LACORDAIRE 11 suite.... EDGE (TH) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 POT AUX ROSES (BL) (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LANGELIER Corridor Langelier-255-5551 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LONGUEUIL (Place) PV 625, St-Laurent O. Longueuil-679-7151 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30
BOUSSARD PV 1100, boul. Desjardins-635-9799 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 POT AUX ROSES (BL) (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	DELSON (Place) PV 900, Boul. Desjardins-635-9799 AU BORD DU DÉSASTRE (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	CINÉMA PARADIS 2115, rue Hochberg-449-2929 UN SEUL PRIX POUR TOUT • Taux de nos 99¢ mardi, mer., ven., sam., dim. & jours fériés POUR L'HORAIRE APPELÉZ 384-3110	ST-EUSTACHE 251 Avenue-472-6564 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LAVAL (Carrefour) PV 2330, boul. La Carrière-883-3834 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 KISS THE GIRLS (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LAVAL (Carrefour) PV 2330, boul. La Carrière-883-3834 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30	LAVAL (Carrefour) PV 2330, boul. La Carrière-883-3834 DEMI-TOUR (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 TOBIYU LE JOUEUR ÉTOILE (v. française) (G) + 1:30-4:05-6:15-9:10 CONCERGERIE (LA) (v.o. anglaise) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 PACIFICATEUR (BL) (v. française) (13 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 L.A. INTERDIT (v. française) (16 ans) + 1:30-4:05-6:15-9:10 Exc. le 9 oct: 1:30-4:05-9:30

"Une aventure unique, aussi intelligente que sensationnelle. C'EST 'JAWS' AVEC DES GRIFFES."

Mike Cidoni, ABC-TV, Rochester

"Un film d'action où la survie dépend de l'intelligence plutôt que de la force brutale."

Robert Carver, TIME MAGAZINE

"Hopkins et Baldwin offrent une des plus impressionnantes prestations de leur carrière."

Jeff Craig, SIXTY SECOND PREVIEW

"LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE."

Mike Cidoni, ABC-TV, Rochester



ANTHONY HOPKINS ALEC BALDWIN

AU BORD DU DÉSASTRE

version française de THE EDGE

TWENTIETH CENTURY FOX PRÉSENTE

UNE PRODUCTION DE ART LINSON ANTHONY HOPKINS ALEC BALDWIN AU BORD DU DÉSASTRE ELLE MACPHERSON HAROLD PERRINEAU MUSIQUE DE JERRY GOLDSMITH DÉCORATIONS DE JULIE WEISS MONTAGE NEIL TRAVIS, A.C.E. COSTUMEUR WOLF KROEGER LA PRODUCTION DONALD M. McALPINE, A.S.C. PRODUCTION LLOYD PHILLIPS SCÉNARIO DE DAVID MAMET PRODUIT PAR ART LINSON RÉALISÉ PAR LEE TAMAHORI

CINÉPLEX ODEON	LES CINÉMAS GUZZO	CINÉPLEX ODEON	CINÉPLEX ODEON
BERRI	LANGELIER	LASALLE (Place)	LONGUEUIL (Place)
BOUCHERVILLE	TERREBONNE	ST-EUSTACHE	CHATEAUGUAY ENCORE
CAPITOL	VALLEYFIELD	CINÉ-ENTREPRISE	CARRÉFOUR DU NORD
ST-JEAN	VALLEYFIELD	Plaza REPENTIGNY	ST-JEROME
SON DIGITAL	ST-BASILE	CINÉ-ENTREPRISE	CINÉPLEX ODEON
FAUBOURG	LACORDAIRE 11	CARRÉFOUR DORION	PLAZA DELSON
POINTE-CLAIRE	BROSSARD	FAMOUS PLAYERS	ORVAL
LES CINÉMAS GUZZO	LACORDAIRE 11	LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON
BOUSSARD	DELSON	CÔTE-DES-NEIGES	CAVENDISH (Mail)
POINTE-CLAIRE	BROSSARD	FAMOUS PLAYERS	ORVAL
LAVAL	LAVAL	CINÉPLEX ODEON	LAVAL (Carrefour)
CINÉPLEX ODEON	LAVAL	CINÉPLEX ODEON	LAVAL (Carrefour)

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

« PUISSANT ET EXCITANT. LE FILM D'ESPIONNAGE LE PLUS CAPTIVANT DEPUIS CHACAL »

Jim Surjida, CBS Radio



« Un thriller époustouflant dont l'intrigue obsède le spectateur jusqu'à la fin. »

Bob Hooby, Satellite News Network

« Un thriller qui vous gardera sur le bout de votre siège. »

Jeffrey Lyons, WNBC-TV

« Un thriller fascinant! »

Jeffrey Lyons, WNBC-TV

Aidan Quinn Donald Sutherland Ben Kingsley

Un film de Christian Duguay

LE Mandat

MAINTENANT À L'AFFICHE!

ALLEGRO

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	LES CINÉMAS GUZZO
CENTRE LAVAL	VERSAILLES	F.P.8 GREENFIELD PARK	CARRÉFOUR D'ESTRIE	TERREBONNE
LES CINÉMAS GUZZO	STE-THERÈSE	CINÉ-ENTREPRISE	CARRÉFOUR DU NORD	LE CARREFOUR
DRUMMONDVILLE	VALLEYFIELD	CINÉMA ST-LAURENT	ST-JEROME	JOLIETTE
LES CINÉMAS GUZZO	VALLEYFIELD	CINÉMA ST-LAURENT	CINÉ-ENTREPRISE	FLIEUR DE LYS
DRUMMONDVILLE	VALLEYFIELD	SOREL-TRACY	Cinéma du CAP	TROIS-RIVIÈRES
FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	FAMOUS PLAYERS	CINÉMA PINE
ANGRIGNON	F.P.8 POINTE-CLAIRE	CENTRE LAVAL	F.P.8 GREENFIELD PARK	STE-ADELE

version o. anglaise: THE ASSIGNMENT

FAMOUS PLAYERS LOEWIS

Malgré les pépins, Sexsmith triomphe

RICHARD LABBÉ collaboration spéciale

Ron Sexsmith commence à se faire un nom. Hier soir, devant une salle archicomble au très étroit centre ISART, le chanteur-guitariste ontarien a bercé son monde comme seuls les plus grands savent le faire.

Sans faire de bruit, Ron Sexsmith est arrivé sur la petite scène du ISART vers 22 h, accompagné de ses deux potes, un percussionniste et un élégant bassiste qui maîtrise aussi très bien l'accordéon.

Clown In Broad Daylight vient ensuite, au plaisir des quelque 300 spectateurs entassés dans la place. Et le terme est faible. Il est carrément impossible de circuler, de voir quoi que ce soit à l'arrière. Coincé derrière

un haut-parleur, avec quelques bouteilles vides à mes pieds, je tente d'apprécier la douce voix de Sexsmith. Pas évident.

À l'avant, des dizaines de gens sont assis par terre. D'autres regardent et écoutent du balcon, les jambes pendantes. Comble de tout, la sono flanche; les haut-parleurs du côté droit ne donnent plus signe de vie.

Malgré les pépins, malgré la chaleur et le manque d'espace, Sexsmith livre une performance étoffée et sans failles. Sympa, il blague sans cesse avec son public, offre de prendre les demandes spéciales. Je hurle donc « Strawberry Blonde! » juste comme ça.

Honest Mistake, Pretty Little Cemetery, At Different Times... Après une heure de chansons douces, Sexsmith envoûte toujours et se révèle un grand chanteur folk. À regret, je dois quitter, juste au moment où Sexsmith demande « Est-ce qu'on peut revenir jouer ici? »



Sexsmith a bercé son monde comme les grands savent le faire.

5.00 en matinée (LUNDI au VENDREDI) 6.50 en matinée (SAMEDI et DIMANCHE) Sauf les jours fériés. Ainsi que les jours fériés. Représentations avant 18h00

Horaires des cinémas pour le 3 au 9 octobre 1997. Liste des salles (Parisien, Centre Eaton, Loews, Dorval, F.P.8-Pointe Claire, Versailles) et leurs programmes de films.

Advertisement for the film 'Kiss the Girls' featuring Morgan Freeman and Ashley Judd. Includes promotional text and cinema listings.

Deferne plutôt que les Mendelssohn

CLAUDE GINGRAS

De retour dans sa Suisse natale après avoir vécu plusieurs années à Montréal, Sylviane Deferne nous revenait pour quelques jours, le temps d'un concerto de Mozart à Québec et d'un récital à Montréal précédé d'un enregistrement.

Pour le récital, hier soir au Bon-Pasteur, et pour l'enregistrement, en début de semaine chez Les Disques SRC (de Radio-Canada), la pianiste de 32 ans avait choisi un même programme partagé entre les deux Mendelssohn.

Plus précisément: le célèbre Felix et sa plus obscure sœur aînée Fanny, identifiée parfois par le nom du peintre Hensel qu'elle prit à son mariage.

Fanny était morte en 1847, comme son frère, c'est donc un double 150^e anniversaire Mendelssohn — et non le seul concernant Felix — que Sylviane Deferne marque avec cette initiative, double elle aussi puisqu'elle comporte un récital et un disque.

Le programme permettait de comparer les styles du frère et de la sœur, de découvrir des influences réciproques (ainsi, Fanny composa elle aussi des Chants sans paroles) et de constater encore une fois que Fanny n'a pas le talent de son frère.

Déjà, chez Felix, il y a en piano peu de musique exceptionnelle en dehors des Variations sérieuses. Que dire alors des aimables travaux de la grande sœur. Hier soir encore, tout ce qui précédait et suivait ce chef-d'œuvre, sous l'une ou l'autre signatures, paraissait, en comparaison, assez banal.

Mais il arrive que certaines interprétations soient supérieures aux oeuvres elles-mêmes, et c'est ce qui s'est produit hier soir encore. La technique, la musicalité et la sensibilité qui servent si bien les Variations sérieuses furent appliquées avec le même art total au programme tout entier.

Sylviane Deferne trouvait les sonorités exactes, inventait des nuances, créait une atmosphère. En fait, c'est elle que l'on écoutait le plus.

Décès de Rose Goldblatt

Les mélomanes d'un certain âge et de nombreux étudiants en musique ont appris avec tristesse le décès de la pianiste Rose Goldblatt, survenu mardi.

Rose Goldblatt s'était consacrée, ces quelque 40 dernières années, à l'enseignement et à une présence active au sein de divers organismes, francophones comme anglophones, principalement les associations de professeurs de musique.

Large advertisement for the movie 'The Peacemaker' (L'Appartenance) starring Clodney Kidman, with cinema listings for the film.

Advertisement for the movie 'Clandestins' (Clandestins) with a large image and cinema listings.

EN BREF

Cancom aussi

Le fournisseur de services par satellite Cancom a remis au CRTC une demande de licences, pour trois nouvelles chaînes de télévision. Les groupes Astral, Radiomutuel et TVA ont déjà déposé de telles demandes. Ce seraient Évasion, avec un contenu « de tourisme et d'aventure », indique un communiqué de Cancom, et Canal des Affaires pour couvrir l'activité économique. La troisième, baptisée Vision, serait « destinée à la famille qui valorise le sens de la vie, les valeurs morales et éthiques de la spiritualité ». Pour ce dernier projet, Cancom signalait hier l'appui reçu de l'Office des communications sociales, un organisme inter-confessionnel basé à Montréal. La chaîne équivalente, Vision TV, existe déjà sur le marché canadien-anglais.

26 millions

La chanson hommage enregistrée par Elton John à la mémoire de Lady Diana, *Candle in the wind*, a atteint le cap des 26 millions d'exemplaires vendus à travers le monde, a indiqué hier à l'AFP Pascal Nègres, PDG de PolyGram Disques France. La chanson occupe désormais la deuxième place des meilleures ventes de tous les temps de simples, derrière *White Christmas* de Bing Crosby, publié en 1942 et vendu à 30 millions d'exemplaires. Elle vient de dépasser *Rock Around The Clock*, de Bill Haley and the Comets (paru en 1955, 25 millions d'exemplaires vendus). Le disque est actuellement en tête des ventes dans 14 pays. En Grande-Bretagne, la chanson s'est vendue à 5 millions d'exemplaires, seul le Band Aid's a jusqu'à présent fait mieux avec *Do they know it's Christmas?*. La chanson a atteint les 4 millions d'exemplaires en Allemagne, et 2,1 millions d'unités en France.

Art et philo au MAC

Le Musée d'art contemporain invite le public à assister à un important colloque portant sur le thème Art et philosophie, les 16, 17 et 18 octobre. Le colloque réunit des auteurs américains, européens et canadiens parmi lesquels on retrouve Philip Armstrong, Olivier Asselin, Florence de Médieu, Georges Di-Huberman, Éliane Escoubas, Alain Fleisher et Michael La Chance. On peut obtenir le programme du colloque et le formulaire d'inscription en composant le 847-6916. La participation au colloque est de 25 \$ (10 \$ pour les étudiants). La date limite d'inscription est le 3 octobre.

Lettres à Émilie

Des lettres autographes de l'ancien premier ministre Wilfrid Laurier (1841-1919) à Émilie Lavergne seront mises en vente, lundi à l'Hôtel des encans, de Montréal. L'ingénieur Charles Fischer avait acquis en 1971 cette correspondance, qu'il publia dans le recueil *Chère Émilie*. En outre, la famille Fischer a déjà fait don de livres rares de Shakespeare à l'Université de Toronto. L'Hôtel des encans annonce également pour cette vente des éditions du XVIII^e siècle du Dictionnaire de l'Académie française, ainsi qu'une première édition d'un Voltaire.

Crosby doit annuler

Un ancien du quatuor Crosby Stills Nash & Young, David Crosby, a annulé une tournée qu'il préparait avec son fils James Raymond. Le rocker de 57 ans doit bientôt être opéré pour la déchirure d'un muscle abdominal et il devra faire une convalescence de trois mois. Sa blessure est survenue peu après la fin d'une récente tournée et Crosby prévoyait en amorcer une autre, à la mi-octobre, avec son fils ainsi que Jeff Pevar, sous le sigle CPR.

Désagréable, Lou Reed

Le rocker Lou Reed est toujours désagréable en entrevue. « Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi ridicule et arrogant », a confié au *New York Post* Joanna Coles, du quotidien britannique *The Guardian*. Selon elle, Reed « a l'habitude de se comporter odieusement et tout le monde s'y est habitué ». Mais pas elle. Intervieweuse de Mikhaïl Gorbatchev, Tony Blair et O.J. Simpson, entre autres, elle avait vu Reed la semaine dernière au sujet du vidéo de sa chanson *Perfect Day*. Le malotru a d'abord dit que l'entretien durerait 30 minutes, a ensuite refusé de dire s'il a des enfants ou s'il a été payé par la BBC pour le clip. Mme Coles a tourné les talons et Lou Reed lui a couru après, lui demandant de « rester amis ». Aucun article n'est paru et Reed s'est plaint à la BBC.

Tina et Eros...

Tina Turner a enregistré cette semaine avec le crooner italien Eros Ramazzotti, son dernier clip dans l'arrière-pays niçois, dans le sud-est de la France. La star avait convaincu le *latin lover* d'enregistrer en duo le dernier tube de ce dernier *Cosa della vita*, ce qui s'est passé dans les petites rues du village de Peille, avec la participation des habitants. Tina Turner possède depuis près de deux ans une maison sur les hauteurs de Villefranche-sur-Mer.

Les préférés des abonnés

RAYMOND BERNATCHEZ

Chaque année, les abonnés du Théâtre du Nouveau Monde et ceux du Théâtre Denise-Pelletier (ex-NCT), participent à un vote pour déterminer qui, dans le cours de la saison précédente, les a le plus éblouis. Chez les acteurs, ce sont Gérard Poirier, Gabriel Arcand ainsi qu'Annick Bergeron qui ont obtenu leurs faveurs, au TNM, alors qu'au Théâtre Denise-Pelletier, les palmes sont attribuées à Denis Bouchard et Marie-France Lambert.

Gagnants ex-aequo du prix de la meilleure interprétation masculine, Gérard Poirier et Gabriel Arcand jouaient tous deux dans *Le Tartuffe* montée par le Théâtre du Nouveau Monde. Annick Bergeron, lauréate du Prix Gascon-Roux attribuée à la meilleure interprétation féminine, était de la distribution de la pièce *Les Estivants*, de Gorki.

Au Théâtre du Nouveau Monde toujours, les abonnés ont déterminé que Michel Goulet avait, avec sa conception du décor de *Passage de l'Indiana*, réalisé la plus belle scénographie et que Serge Denoncourt s'était surpassé dans sa mise en scène des *Estivants*. Sont soulignés également les apports de Jean Derome (meilleure conception sonore pour *La Vie est un songe*) et de Guy Simard pour les éclairages du *Passage de l'Indiana*. Ex-aequo aux décors, nous retrouvons François Barbeau (pour *Tartuffe*) et Mérédith Caron (pour *La Vie est un songe*).

Au Théâtre Denise-Pelletier, les gagnants font cavalier seul. Prix de la meilleure interprétation masculine, Denis Bouchard jouait dans *Bousille et les Justes*. C'est Marie-France Lambert qui est élue meilleure interprète féminine de l'année pour son rôle dans *Lucrèce Borgia*. Fort appréciée des abonnés étudiants qui participaient au vote, la pièce *Lucrèce Borgia* a valu au metteur en scène Claude Poissant le prix du meilleur spectacle; à Alain Lortie, celui des meilleurs éclairages; à Myriam Blais, le prix des meilleurs costumes; et à Daniel Castonguay, le prix du meilleur décor. *Don Juan* a obtenu leurs faveurs pour le prix de la meilleure conception sonore (Robert Caux) ainsi que pour les prix aux meilleurs acteurs de soutien, Bertrand Alain et Roxanne Boulianne.

Advertisement for the movie 'L.A. Interdite' (L.A. Confidential). It features a large image of Kevin Spacey and lists critical acclaim from various publications like Toronto Sun, Edmonton Journal, and Vancouver Sun. The text describes it as a 'cool' version of Pulp Fiction.

Table listing cinema locations for 'L.A. Interdite' in various parts of Montreal, including Berrri, Laval, and Ste-Adèle.

UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE!

Advertisement for the movie 'Demi-tour' (U-Turn) featuring Sean Penn, Jennifer Lopez, and Nick Nolte. It includes a large image and promotional text about the film's originality and suspense.

Table listing cinema locations for 'Demi-tour' in various parts of Montreal, including Berrri, Laval, and Ste-Adèle.

Large advertisement for the movie 'La Conciergerie' (The Concierge) by Michel Poulette. It features a large image of Serge Dupire and lists numerous critical quotes and awards, including 'Prix du Public Meilleur Film Canadien'.

Table listing cinema locations for 'La Conciergerie' in various parts of Montreal, including Berrri, Laval, and Ste-Adèle.

Advertisement for the movie 'Jouer avec la Mort' (The Game) featuring Michael Douglas and Sean Penn. It includes a large image and promotional text.

Table listing cinema locations for 'Jouer avec la Mort' in various parts of Montreal, including Berrri, Laval, and Ste-Adèle.

Advertisement for the movie 'Une histoire qui vient du coeur et des acteurs impressionnants'.

Advertisement for the movie 'Drôle, touchant et fort divertissant'.

Advertisement for the movie 'Soul Food' featuring a large image of the main cast and promotional text.

Un prix pour le poète Claude Beausoleil à Trois-Rivières

Presse Canadienne TROIS-RIVIÈRES

Le Grand prix de poésie de la Fondation Les Forges sera décerné ce soir au poète montréalais Claude Beausoleil...

« Je suis un voyageur que le langage invente », écrit le poète d'entrée de jeu dans son recueil Grand Hôtel des étrangers...

Grand Hôtel des étrangers a été écrit lors d'un séjour à Paris « où je me suis retrouvé seul pendant sept mois et demi... »

Ce recueil a d'ailleurs fait l'objet d'un spectacle, adapté pour la scène par Michel Lemieux en une « poésie virtuelle »...

COTES D'ÉCOUTE TÉLÉVISION



Table with columns: Émission, Réseau, Jour, Heure, Totaux spectateurs (en milliers)

Ces données couvrent la semaine du 15 au 21 septembre. Moy.5: Moyenne des cinq jours.

THE MUSICAL BOY COMPLET SUPPLÉMENTAIRE Vendredi 5 décembre 1997 SPECTRUM DE MONTRÉAL

Salles de répertoire

- BREAKING THE WAVES, CHASING AMY, CINQUIÈME ÉLÉMENT (LE), CONTACT, FAUST, HERCULES, MONGOLIEN TALE (A), NOTRE-DAME DES CHEVAUX...

- LA LICORNE (4559, Papineau), SPECTRUM (318, Ste-Catherine Ouest), CABARET DU CASINO, CABARET (2111, St-Laurent), LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)...

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA. MARIAH CAREY «BUTTERFLY», AQUA «AQUARIUM», USHER «MY WAY», BJÖRK «HOMOGENIC», ELTON JOHN «THE BIG PICTURE», MC MARIO «MASTERMIND DANCE 2000», ROLLING STONES «BRIDGES TO BABYLON»

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

- 10:30 - Christiane Charette Normand Brathwaite et Claude Maher parlent du Gala des Prix Gémeaux. 17:30 - Science-friction Micro-ondes: pas seulement pour le pop-corn! 19:00 - J.E. Pour 65\$, un médium affirme deviner les numéros gagnants de la loterie...

Large table of TV programming by channel and time slot, including CANAUX, SRC, TVA, TOG, CTV, PBS, A & E, BRAVO, CANAL D, DISC, FOX, GLOBAL, MP, MMAX, NW, RDI, RDS, TÉLÉTOON, TLC, TSN, TV5, VIE, YTV.

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - DISC = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



PHOTO THÉQUE La Presse
L'écrivain Bernard Clavel préside cette année le Salon des régions du livre.

Ouverture du 10^e Salon des régions du livre à Besançon

Agence France-Presse
BESANÇON

Le 10^e Salon des régions du livre s'est ouvert hier à Besançon, avec la participation d'une centaine d'éditeurs et auteurs français, suisses et canadiens venus des régions francophones organisatrices, a constaté l'AFP.

Cette 10^e édition est présidée par un couple d'écrivains, le Jurassien Bernard Clavel, Prix Goncourt en 1968, et son épouse québécoise Josette Pratte. Elle est destinée à favoriser les rencontres entre auteurs et public, notamment le jeune public, au hasard de multiples débats, conférences et animations.

Un café littéraire, lieu de débat privilégié, dans une ambiance « bistrot », est prévu chaque jour avec des auteurs. La journée d'aujourd'hui sera placée sous le signe de la francophonie, une relecture des *Contes du chat perché* de Marcel Aymé est prévue demain et un Salon du livre ancien demain et dimanche, jour de la clôture.

Organisé alternativement, depuis 1988, dans quatre régions — Franche-Comté, Jura suisse, Wallonie et Outaouais québécois — éloignées des centres de décision de leur pays, ce salon est financé en partie par le programme européen Interreg II, de soutien aux manifestations transfrontalières.

La précédente édition, en octobre 1996, avait eu lieu dans le Jura suisse, à La-Chaux-de-Fonds. Les Belges, qui doivent organiser la prochaine édition à Namur, ne sont pas représentés cette année à Besançon.

Intégrale Beethoven en 87 CD

Agence France-Presse
PARIS

La firme discographique allemande DGG publie à la veille de son centenaire une édition monumentale et complète de la production musicale de Beethoven sur 87 CD, qui sera mise en vente le 22 octobre.

Cette somme réunit notamment des gravures d'archives, témoignages sonores de personnalités musicales du 20^e siècle qui enregistrèrent avant l'arrivée de la stéréophonie, tels Furtwängler, Fritz Busch ou Wolfgang Schneiderhan.

L'essentiel de cette édition est cependant consacré aux enregistrements par des chefs et solistes des 30 dernières années, ayant laissé des interprétations marquantes de Beethoven: Karajan, Bernstein, Bohm, Jochum, Menuhin, Kempff, Pollini, Richter, Gilès, Barenboim, Peter Schreier, Dietrich Fischer-Dieskau...

Cette publication comprend également quelques raretés comme l'opéra *Leonore*, dirigé par John Eliot Gardiner, la musique de scène du *Roi Étienne*, sous la baguette de Myung-Whun Chung, avec Fischer-Dieskau comme récitant, et quelques partitions de Beethoven rarement enregistrées (arrangements d'airs populaires, canons, épigrammes, plaisanteries musicales).

A L'AFFICHE!

Judi Dench Billy Connolly
Mrs. BROWN
HER MAJESTY
UN FILM DE JOHN MADDEN
EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE

une nouvelle comédie de Mike Leigh
Deux filles d'aujourd'hui
V.I. de *career girls*

« LA PRESTATION D'ISABELLE CARRÉ TIENT DU DÉFI! »
- Luc Perreault, LA PRESSE

la femme défendue

Sélection officielle Cannes 97

13 ANS +

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS ★

Tous les jours 2:00 - 4:30 - 6:45 - 9:40
Exc. le 8 oct.: 2:00 - 4:30 - 9:40
Exc. le 9 oct.: 2:00 - 4:30

"DEUX FOIS BRAVO... MILLE FOIS!"
SISKEL & EBERT

"...DÉLICIEUSE COMÉDIE BRITANNIQUE... IRRÉSISTIBLE..."
LE DEVOIR Martin Blouin

"...SANS AUCUN DOUTE, LE FILM LE PLUS DRÔLE QUE J'AI VU DEPUIS DES ANNÉES..."
THE GEORGIA STRAIGHT Mark Harris

Six hommes. Qui n'ont plus rien à perdre. Qui aiment...

THE FULL MONTY

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
www.foxsearchlight.com

A L'AFFICHE!
CINÉPLEX ODÉON ÉGYPTIEN ★ ★ ★ ★ ★
CINÉPLEX ODÉON CAUVENISH (Mtl) ★ ★ ★ ★ ★
CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE ★ ★ ★ ★ ★

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS
AVERTISSEMENT: Ce film crée une dépendance.

Prix du jury Cannes 1997

WESTERN
un film de MANUEL POIRIER

« LE PREMIER COUP DE CŒUR DE LA PRESSE INTERNATIONALE À CANNES! »
Nathalie Petrowski, La Presse

"UNE CHEVAUCHÉE FANTASQUE dans le Far-West breton et un duo épatant! Sans stars et sans milliards, la réussite de Poirier fait plaisir à voir..."
Libération

"UN PETIT BIJOU D'HUMOUR: Poirier prouve que le cinéma évolue!"
Première

"C'EST ÇA NOTRE CONQUÊTE! On est séduit par la grâce des acteurs, l'émotion et la chaleur..."
Figaro Magazine

"UN ROAD-MOVIE BURLESQUE ET GÉNÉREUX!"
Télérama

Sans chapeau sans bottes et sans cheval, à la conquête de la femme idéale...

Sergi LOPEZ Sacha BOURDO

A L'AFFICHE!
FAMOUS PLAYERS PARISIEN ★ ★ ★ ★ ★
FAMOUS PLAYERS VERSAILLES ★ ★ ★ ★ ★
FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL ★ ★ ★ ★ ★

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Et si la semaine prochaine vous ne pouviez plus parler?

Où si vous ne pouviez plus marcher? Ou si votre vue s'embrouillait? C'est ça vivre avec la sclérose en plaques. Mais vous pouvez nous aider à rétablir le circuit.

1-800-268-7582
Société canadienne de la Sclérose en Plaques

PRIMAFILM DISTRIBUTION La Presse CITE 107,3 FM CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

invitent 300 personnes à la première du film

Rien ne va plus
avec Isabelle Huppert Michel Serrault
Un film de Claude Chabrol

L'avant-première aura lieu le mercredi 22 octobre 1997 à 19 heures 30 au cinéma du Complexe Desjardins 2

POUR PARTICIPER
◆ remplissez le coupon ci-joint et postez-le à l'adresse indiquée avant le 13 octobre 1997
◆ le coupon sera publié du 1er au 7 octobre 1997 dans *La Presse*
◆ les 150 gagnants recevront une invitation double par la poste
◆ la valeur des prix est de 1800\$
◆ règlements du concours disponibles chez Prima Film
◆ les fac-similiés faits à la main sont acceptés

Rien ne va plus

CONCOURS "RIEN NE VA PLUS" a/s PRIMAFILM 85 ouest, rue St-Paul, Bureau 530 Montréal, (Qué) H2Y 3V4

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

prérez d'écrire lisiblement

"UNE GRANDE RÉUSSITE D'UN GRAND CINÉASTE. UN DE MES FILMS PRÉFÉRÉS DE L'ANNÉE."
- Gene Siskel, SISKEL & EBERT

"GÉNIAL... relève de la poésie cinématographique. Wenders a produit un film aussi marquant que ses œuvres les plus mémorables."
- Stephen Holden, THE NEW YORK TIMES

LA FIN de la VIOLENCE
version française de: THE END OF VIOLENCE

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS
FAMOUS PLAYERS PARISIEN VERSION FRANÇAISE
FAMOUS PLAYERS ANGRIGNON VERSION FRANÇAISE
FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL VERSION FRANÇAISE
FAMOUS PLAYERS VERSAILLES VERSION FRANÇAISE
FAMOUS PLAYERS F.P.B. GREENFIELD PARK VERSION FRANÇAISE
LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11
LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE
CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD
CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY
FAMOUS PLAYERS ANGRIGNON
FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL
FAMOUS PLAYERS F.P.B. GREENFIELD PARK
CINÉPLEX ODÉON CAUVENISH (Mtl)
CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE
CINÉMA PINE STE-ADELE

"DEUX FOIS BRAVO! LE POT AUX ROSES est hilarant!"
Gene Siskel, SISKEL & EBERT

"Une comédie délicieusement piquante!"
Bill Brownstein, THE GAZETTE (Montréal)

"LE POT AUX ROSES est un film rare. C'est une comédie qui est drôle d'un bout à l'autre, avec plusieurs moments hystériques. On y rit du début à la fin."
Louis B. Hobson, CALGARY SUN

Kevin Kline
LE POT AUX ROSES
(VERSION FRANÇAISE DE "IN & OUT")

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS PARISIEN	FAMOUS PLAYERS ANGRIGNON	FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL	FAMOUS PLAYERS VERSAILLES	FAMOUS PLAYERS F.P.B. GREENFIELD PARK
FAMOUS PLAYERS CARR. DE L'ESTRIE	CINÉPLEX ODÉON DELSON	CINÉPLEX ODÉON CARR. DORION	CINÉMA ST-EUSTACHE	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11
LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LE CARREFOUR JOLIETTE	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	CARRFOUR DU NORD ST-JEROME
CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD	Plaza REPENTIGNY	CINÉMA ST-BASILE	ST-JEAN	GALLERIES ST-FRANÇOIS ST-HYACINTHE
CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY	LES GALERIES GRANBY	CINÉMA BIOWMAN SHAWINIGAN	CIN-ENTRÉE CINÉMA DU CAP	FLAUR DELTA TROIS-RIVIERES

version o. anglaise: IN & OUT
FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL
FAMOUS PLAYERS ANGRIGNON
FAMOUS PLAYERS F.P.B. GREENFIELD PARK
FAMOUS PLAYERS BOUCHERVILLE
CINÉMA PINE STE-ADELE

PLUS DE 5 MILLIONS D'ENTRÉES EN FRANCE... C'EST LA VÉRITÉ!

"... Drôle, sympathique, haut en couleurs. Ne risquez pas de la rater."
- Francine Laurendeau, Radio Canada Midi-culture

"...Vous fera bien rigoler... des dialogues savoureux!"
- Le Journal de Montréal

"Rêve Américain made in France."
- Le Journal de Montréal

"...Comédie irrésistible...difficile de ne pas craquer!"
- La Tribune

"Dégage une bonne humeur contagieuse."
- La Tribune

"Savoureux et coloré... Une comédie inattendue."
- Le Journal de Québec

"Si vous voulez rire en français, allez voir *La vérité si je mens!*"
- Journal Voir

"Galerie de personnages attachants... Dialogues savoureux, histoire réconfortante..."
- Le Devoir

AISSA DIABRI FABRIZ L'AMOUSSAK MANUEL MUÑOZ présentent

LA VÉRITÉ! SI JE MENS!
un film de THOMAS GILOU

RICHARD ANCONINA ELIE KAKOU JOSE GARCIA VINCENT ELBAZ BRUNO SOLO ANTHONY DELON RICHARD BOHRINGER

un film de THOMAS GILOU avec RICHARD BOHRINGER AMIRA CASAR GILBERT MELKI AURE ATIKA SABRINA VAN TASSEL ROMEO SARFATI

PRIX DU PUBLIC HUMOUR FESTIVAL DU FILM DE QUÉBEC

A L'AFFICHE!
CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS ★ ★ ★ ★ ★
CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries) ★

Les petites annonces immobilières 265-7111



Immobilier 100

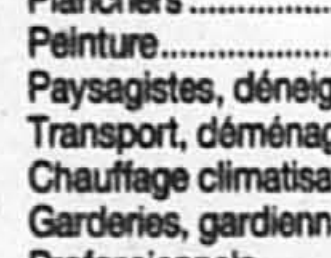
Table with 2 columns: Residential (RÉSIDENTIEL) and Commercial/Industrial (COMMERCIAL INDUSTRIEL). Rows include 'Achat - Vente - Échange', 'Location', and 'Services'.

Table with 2 columns: Merchandise and Services (Marchandises et services) and Real Estate (Immobilier). Rows include 'Services', 'Location', and 'Achat - Vente - Échange'.



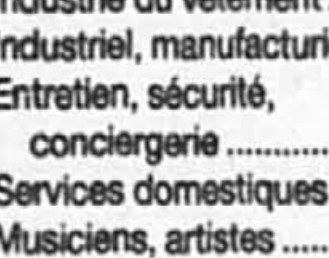
Marchandises et services 200

Table with 2 columns: Merchandise and Services (Marchandises et services) and Real Estate (Immobilier). Rows include 'Services', 'Location', and 'Achat - Vente - Échange'.



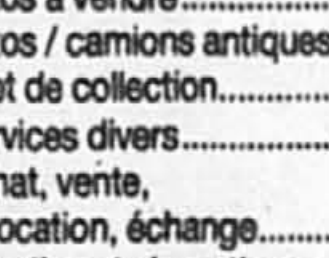
Services personnels 400

Table with 2 columns: Services and Real Estate. Rows include 'Services personnels', 'Location', and 'Achat - Vente - Échange'.



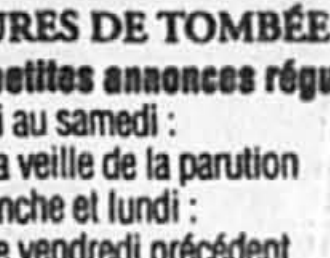
Autos à vendre 550

Table with 2 columns: Autos and Real Estate. Rows include 'Autos à vendre', 'Location', and 'Achat - Vente - Échange'.



Loisirs et véhicules récréatifs 600

Table with 2 columns: Leisure and Real Estate. Rows include 'Loisirs et véhicules récréatifs', 'Location', and 'Achat - Vente - Échange'.



HEURES DE TOMBÉE

Les petites annonces régulières Mardi au samedi... Annonce encadrée 48 heures avant la parution... HEURES D'OUVERTURE Lundi au vendredi: 8h30 à 17h30



100 Immobilier

100 VISITES LIBRES A AHUNTSIC, dim. 13-16h. 8531 Foucher, maison de 1400 sq. ft., 3 chambres, 2 salles de bain, 2 piscines, piscine à débordement, terrain 3000 x 1000 ft., 2000\$ de plus.

105 ÎLE DE MONTRÉAL STE-DOROTHEE Ile Parisienne Split 2+2 ch., bord de l'eau. Éval. 164 700 \$ pour 155 000 \$.

106 RIVE-SUD FORT LAUDERDALE, bung. 3 ch., 2 s.bains, 6000 \$ US, impeccable. 374-1332.

107 BANLIEUE DORVAL S. A visiter 3 ch. rénove, superbe terrain, piscine, 129 000 \$.

108 BANLIEUE REPENTIGNY, cott. 92.3 ch. foyer, 5000 sq. pi., piscine, 200 000 \$.

109 LAURENTIDES A STE MARGUERITE du lac masson, maison 5 app., cave 8' x 6', 2019 pi. c.

110 ESTRIE A STE-CATHERINE De Hatley, belle vue, accès lac, 6 pces, 2 s.bains, terrain 6000 x 1000 ft.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Advertisement for 'ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?' featuring illustrations of people looking at houses and text describing real estate services and agent information.

VOIR SÉRIEUX LA FIN DES PETITES ANNONCES

Marché aux puces

Immobilier 100 MAGASINS A LOUER AHUNTSIC 24x60, 1642 H-Bourassa E. 381-0848 BELLES boutiques de mode...

ABRI double d'auto comme neuf. Causeuse tissu blanc 100 x 321-8179. ABRIS Tempco, A-1, 1996, 20x20 fenêtrées 11x20x5'...

CINEMA maison, un sur-round sound, 2 systèmes de son, paire de colonnes de son Kamber, 355-7999. CONSOLE LAUREL vertical 17 cu. Bibliothèque en acier 448-3092

ORDI. MAC. LC 475, 20180, écran couleur, imprimante, ordinateur Packard Bel 488, 25 Hz, 8 mégas 522-1610

ORDINATEUR portable, écran couleur active, Compaq 486, 25 MHz, 208 HD, 6 Mo, fax-modem-scurio intégrés, 850 \$, 627-8700

ORDINATEUR, Mac, portable, 1800, 8 mégas, 150 HD, ordinateur, 800 \$, 495-9086

ORDINATEUR, portable, Acer, 374 x, P133, actif, 16 ram 1.0 HD, CD 10x, fax, modem, 2400 \$, 781-5408

ORDINATEUR, portable, Acer, 374 x, P133, actif, 16 ram 1.0 HD, CD 10x, fax, modem, 2400 \$, 781-5408

ORDINATEUR, portable, Acer, 374 x, P133, actif, 16 ram 1.0 HD, CD 10x, fax, modem, 2400 \$, 781-5408

ORDINATEUR, portable, Acer, 374 x, P133, actif, 16 ram 1.0 HD, CD 10x, fax, modem, 2400 \$, 781-5408

Marchandises et services 200 ASPIRATEUR Electrolux, état neuf, 425 \$, 387-8052

AUBAINE: poêle / frigo, lav. sec, lav.-vaiss., blancs, 3000 \$, 434-3098

BALAYEUSE Simplicity (94) Matériel pour développer photos. Bon prix. 276-9104

BASSINETTE et chaise haute Baby Tenda, articles pour bébé, meubles en rotin, 748-5490

BUREAU réception L 1300S (2600S), machine à balancier, presse SUN 1500 \$, tableau afficheur électronique 1500\$

BUREAU, mobilier, étagerie, chaise, bureau, 800\$ vend 275\$ 978-0728, 990-1193

CAMERA vidéo Sony, 3003 (1000S), machine à balancier, presse SUN 1500 \$, tableau afficheur électronique 1500\$

CARABINES 300, 7 mag. Browning Bar. BLR 308, 284, 3030, fusil 12 926-8027

CAUSE départ à l'étranger, vende tout (sauf gros électro) 3000 \$, 355-3333

CAUSE départ à l'étranger, vende tout (sauf gros électro) 3000 \$, 355-3333

203 AUDIOVISUEL CHERCHE Leica, Blad, N16, Nikon, professionnel, 992-1816

LEICA M4-P, 35, 90, Meter MR, Le tout, 2300 \$, 619-263532

35 MM, marque allemande, objectif 50 mm et 135 mm Zeiss monorail avec soufflet Lunax 3, trépier Manfrotto, tout exc. condition 569-9674

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE A.G. PIANOS USAGÉS, GAR. Vente-Via-Video, 625-2507

ITALMELODIE VENTE DE PIANOS KAWAI 44" 3395 \$ STEIGERMAN 43" 2895 \$ ROLAND Piano digital 88 touches 1899 \$

4 COURS GRATUITS avec tout achat MONTREAL 273 - 3224 LAVAL 681 - 4151

MAGNIFIQUE piano Clavinova de Yamaha 76 notes, état neuf, valeur 3000 \$, 355-3333

PIANO à queue Yamaha C3, 2 ans, 21 000 \$, 647-4774

PIANO à queue Yamaha C3, 9550 \$, Boutillier Musique 722-8741

PIANOS PIANOS YOUNG CHANG Meilleur rapport qualité/prix. Table d'harmonie massive (non laminée). Garantie à vie.

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE A.G. PIANOS USAGÉS, GAR. Vente-Via-Video, 625-2507

ITALMELODIE VENTE DE PIANOS KAWAI 44" 3395 \$ STEIGERMAN 43" 2895 \$ ROLAND Piano digital 88 touches 1899 \$

4 COURS GRATUITS avec tout achat MONTREAL 273 - 3224 LAVAL 681 - 4151

MAGNIFIQUE piano Clavinova de Yamaha 76 notes, état neuf, valeur 3000 \$, 355-3333

PIANO à queue Yamaha C3, 2 ans, 21 000 \$, 647-4774

PIANO à queue Yamaha C3, 9550 \$, Boutillier Musique 722-8741

PIANOS PIANOS YOUNG CHANG Meilleur rapport qualité/prix. Table d'harmonie massive (non laminée). Garantie à vie.

PIANOS PIANOS YOUNG CHANG Meilleur rapport qualité/prix. Table d'harmonie massive (non laminée). Garantie à vie.

PIANOS PIANOS YOUNG CHANG Meilleur rapport qualité/prix. Table d'harmonie massive (non laminée). Garantie à vie.

PIANOS PIANOS YOUNG CHANG Meilleur rapport qualité/prix. Table d'harmonie massive (non laminée). Garantie à vie.

MARCHE AUX PUCES 3 lignes d'annonces 7 jours consécutifs pour seulement 24,99 \$ + taxes

Les petites annonces 285-7111 Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

200 Marchandises et services

207 MOBILIERS, ARTICLES MAISON MOBILIERS, ARTICLES MAISON MOBILIERS, ARTICLES MAISON

207 MOBILIERS, ARTICLES MAISON MOBILIERS, ARTICLES MAISON MOBILIERS, ARTICLES MAISON

210 VÊTEMENTS, FOURRURE MANTEAU de vison, brun foncé, taille (12-16), valeur de 4500 \$, bon prix, 969-9008

225 BOIS DE FOYER BAZAR PI. Frontenac, 1850 Bercy, Dim. 5 oct. 9 à 17 h.

228 EQUIPEMENTS DE BUREAU BUREAU-PRIS: Laval 688-0799, Mtl 332-3525, 338-2204

229 IMPRIMERIE PHOTOCOPIEUR couleur Kodak Color Edge 1525, 4.5 col/mm, Demis 500 \$, 200 M. Tremblay 393-5069, ou M.J. Coulombe 393-5241.

232 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX EQUIPEMENT de bar laitier, exc. condition, faut vendre! Aucune offre raisonnable refusée Alain 387-8123.

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE PEANUTS PSITT! ANDY! JE VIENS T'AIDER À T'ÉVADER...

LA PETITE PRESSE PHILOMÈNE OÙ... MMES DUGAS... VOUS AVEZ PERDU BEAUCOUP DE POIDS

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE PEANUTS PSITT! ANDY! JE VIENS T'AIDER À T'ÉVADER...

LA PETITE PRESSE PHILOMÈNE OÙ... MMES DUGAS... VOUS AVEZ PERDU BEAUCOUP DE POIDS

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE PEANUTS PSITT! ANDY! JE VIENS T'AIDER À T'ÉVADER...

LA PETITE PRESSE PHILOMÈNE OÙ... MMES DUGAS... VOUS AVEZ PERDU BEAUCOUP DE POIDS

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE PEANUTS PSITT! ANDY! JE VIENS T'AIDER À T'ÉVADER...

LA PETITE PRESSE PHILOMÈNE OÙ... MMES DUGAS... VOUS AVEZ PERDU BEAUCOUP DE POIDS

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

LA PETITE PRESSE PEANUTS PSITT! ANDY! JE VIENS T'AIDER À T'ÉVADER...

LA PETITE PRESSE PHILOMÈNE OÙ... MMES DUGAS... VOUS AVEZ PERDU BEAUCOUP DE POIDS

LA PETITE PRESSE FERDINAND 7/12

LA PETITE PRESSE FRANK ET ERNEST UNE DES PRINCIPALES DIRIGEANTES CHEZ MEGACORP VIENT D'AVOIR UN BÉBÉ...

LA PETITE PRESSE GARFIELD GARFIELD, JE VAIS M'ENVOYER CETTE RACINETTE...

LA PETITE PRESSE LA DÉVEINE TU SAIS, GLADYS, JE N'AI PAS TRÈS FAIM!

300 offres d'emploi

(Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes)

343 EMPLOIS DEMANDÉS
CUISINIER, cuisine française...
DAME sérieuse dynamique...
DAME 42 ans aimerait travailler...
FEMME d'expérience cherche...
RESTAURATEUR d'expérience...

AVIS

L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que :
Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un avis d'opinion, un avis portant discrimination ni donner une autorisation à cet effet...

400 Services personnels

404 AGENCES DE RENCONTRES
L'EDEN super club de rencontres...
406 LIGNES DE RENCONTRES
COUPLE en direct 24h 18-G...
410 ACTIVITES OCCULTISMIQUES
M. SADU, Grand médium et voyant africain...

419 BILLETS DE SPORT SPECTACLE

BILLETS de hockey Canadien...
BILLETS Canadiens et concerts...
420 ACTIVITES SOCIALES
A JASS, demain, machoué et danse...

420 ACTIVITES SOCIALES

A JASS, demain, machoué et danse...
ADOPTEZ "A L'ENVOLEE"
ATTENTION! 1 samedi pour souper...

420 ACTIVITES SOCIALES

DANSE RENCONTRE, vend. 19h30...
GENS SEULS, pour octobre...
MEURTRE ET MYSTERES
SORELLE célibataire sourde...

440 RENCONTRES, ETC.

A ACCOMPAGNEMENT MI
ADONNABLE Christine...
AGREABLE moment Amélie...
AHI Adorable Déesse...
AGENCE "CHÉRIE COÛT"

445 STUDIOS DE MASSAGE

A L'HUILE CHAUDE, Ultra détente...
ACACIA l'invite: pour moment de sensualité...
BELLE, sensuelle, reçoit...
DE RETOUR, un 1 masseur pour homme...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

A QUI LA CHANCE! loc. 9 mois...
AEROSTAS Sport 92, 1955, 6 cyl...
ASTRO 92, 8 pass., tout équipé...
BLAZER LS 4x4 1995...
BLAZER S-10 87, 6 cyl...
BRONCO XL 4x4 87, auto...

300 Transport et véhicules automobiles • Autobaines

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
CARAVAN 97, équipé, 57 000 km, garantie, 17 700\$.
CHEROKEE 93, tout équipé...
CHEV. Astro EXT 94, 8 passagers, 70 000 km...
CHEVROLET APV 1992...
CHEVROLET Lumina APV 93...
CHEVROLET Lumina APV 93...
CHEVROLET Lumina APV 93...

550 AUTOS A VENDRE
BMW 325i noir 95, 5 vit., 45 000 km, impeccable...
BMW 320i bleu 95, auto, 50 000 km, bien équipé...
BMW 318i bleu 95, 5 vit., 22 000 km, air, impeccable...
BMW 325is rouge 94, 65 000 km, 5 vit., cuir noir...
BMW 318i Cabriolet noir 94...

550 AUTOS A VENDRE
BMW 23 96, vert, int. noir...
BMW 318i 1992, convertible...
BMW 318i 91, 123 000 km...
BMW 318i 1992, convertible...
BMW 318i 91, 123 000 km...
BMW 318i 1992, convertible...

550 AUTOS A VENDRE
A LAVAL
ENCAN POUR LE PUBLIC
TOUS LES SAMEDIS
AUTOS / VANS / PICK-UPS
MANDATS: Banques Institutions Financières...

LES ENCHERES
AUTOS DE LAVAL
2380 Montée Masson
LAVAL
TEL: 666-1254
ACCORD EXR 95, V-6, 4 portes...
ACCORD LX 90, auto, 4 portes...
ACCORD LX 90, auto, 4 portes...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

Centre d'auto Cité
BMW 320i 1981, 5 vit., 165 000 km...
BMW 320i 1992, tout équipé...
BMW 320i 1995, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...
BMW 320i 1996, 29 000 km...

550 AUTOS A VENDRE

550 AUTOS A VENDRE
DODGE Stratus 95, auto, tout équipé...
DYNASTY 90, 133 000 km...
EAGLE GTX 2000 92, 4 portes...
EAGLE Summit LX 92...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

550 AUTOS A VENDRE
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...
EAGLE Vision ES 93...

SUITE des petites annonces à la page C9

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and empty cells for letters.

4868

HORIZONTELEMENT

- 1 Demi-bouteille, utilisée surtout pour les vins d'Anjou - Limite.
2 Sentiment très intense - Tourne et retourne quelque chose dans son esprit.
3 Gros réservoir - Coule en Roumanie.
4 Après la communion - Pas vaches.
5 Rongeur - Ave Maria.
6 Plante à fleurs jaunes - Fait halluciner.
7 Enlève la vie - Terme de politesse - Conifère.
8 Sert à lier - Petit fruit.
9 Euphorie.
10 Passe d'un côté à l'autre - Action de lancer une balle.
11 Habile - Existent - Marque le lieu.
12 Nagoya s'y trouve - Il croit dans l'eau douce.

VERTICALEMENT

- 1 Aptitude à faire quelque chose sans peine - Permet de mieux s'y retrouver.
2 Reproduit l'allure de quelqu'un - Matrice.
3 Fait des heureux - Un peu fou.
4 Plusieurs personnes - Chant d'une pièce de bois avivé.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Les originales et inimitables Aubaines mystère

Le samedi 4 octobre,
nous ouvrons à 8 h 30!

Aujourd'hui, samedi et dimanche
les 3, 4 et 5 octobre

10 % à 50 % de rabais

20 %
de rabais

Gros électroménagers
Beaumarck®
à prix ordinaire
Sur nos prix ordinaires.

30 % à 50 % de rabais

Vaste choix d'articles
à prix ordinaire!

10 % à 25 % de rabais

La plupart des articles
à prix ordinaire, de solde
ou de liquidation!

Veillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou demandez-en une en magasin, pour connaître les détails, les exceptions et le règlement.
Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les Aubaines et les offres spéciales.

**À LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O.: FORFAIT SOUPER ET DÉFILÉ POUR
LES AÎNÉS AU RESTAURANT LA CHAUMINE, LE MARDI 7 OCTOBRE, À 17 H !**

Au programme: présentation de la mode automnale qui plaît aux aînés ! Tirage après le repas: vous pourriez gagner une garde-robe de vêtements pour femme (du 3^e étage) ou pour homme, d'une valeur de 100 \$! Au menu: un bon pâté au poulet, un morceau de tarte aux pommes, un thé ou un café !

Seulement 699\$.

Procurez-vous votre billet à l'avance au restaurant La Chaumine ou au comptoir de Service à la clientèle, au sous-sol.
Nombre de places limité.

**CÉLÉBRATIONS DU
1^{ER} ANNIVERSAIRE DE LA
BOUTIQUE BARBIE, À LA BAIE,
RUE SAINTE-CATHERINE
OUEST, AU NIVEAU MÉTRO,
LE SAMEDI 4 OCTOBRE,
DE 11 H À 16 H**

Expositions, cadeaux, concours et bien du plaisir sont au programme!

la  Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur pour moins cher